



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/Compte-rendu
Genève, 30 janvier 2019
Original : anglais

**SOIXANTE-HUITIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 décembre 2018

COMPTE-RENDU

UNESCO/IBE/C.68/P&D

1. Ouverture de la session et mot de bienvenue

1. La 68^e session est ouverte le jeudi 6 décembre 2018 à 10 heures par S.E. Marat Kozhakhmetov (République du Kazakhstan), le Président du Conseil du BIE, qui souhaite une cordiale bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil présents à la réunion (la liste des participants est disponible à l'annexe I).

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.68/1/Prov.+ Add.

1. La proposition d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil (l'ordre du jour est disponible à l'annexe II).

DÉCISION :

Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de la 68^e session du Conseil du BIE.

3. Rapport d'activités 2018

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.68/2

1. Le Président invite la Directrice du BIE à présenter les principaux points du rapport d'activités et du budget 2018, sachant que les membres du Conseil ont déjà reçu un rapport détaillé (disponible à l'annexe III).

2. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, la Directrice du BIE indique que le programme d'activités 2018 était fondé sur l'objectif de développement durable (ODD) 4, l'agenda Éducation 2030, les fonctions essentielles de l'UNESCO, les documents C/4 et 38 C/5, les principaux axes d'action et résultats escomptés, la nécessité de consolider le statut de centre d'excellence du BIE et les demandes des États membres en matière de formation et de soutien technique.

3. La Directrice du BIE présente les principales activités menées en 2018 dans chacun des six domaines programmatiques à moyen terme. Ces activités étaient fondées sur des objectifs clés à atteindre dans le cadre des résultats escomptés définis par le BIE. En outre, les capacités et les résultats du BIE ont été évalués grâce à la définition d'objectifs et d'estimations générales (objectifs partiellement atteints / atteints / dépassés / non atteints) pour chaque activité.

4. En ce qui concerne le résultat escompté 1 et l'objectif visant à renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, la Directrice indique que l'accent mis sur les activités normatives a été maintenu, quoique de façon moins

stricte que prévu en raison du manque de fonds, et ce malgré le temps considérable que les cadres supérieurs avaient pour mission de consacrer à la mobilisation de ressources. Dans l'ensemble, des progrès plus que satisfaisants ont été réalisés par le biais d'activités prévues et non prévues visant à atteindre le résultat escompté 1.

5. Toujours en ce qui concerne le résultat escompté 1 et l'objectif visant à renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, la Directrice met en évidence la production de guides opérationnels visant à aligner les curricula nationaux sur les tendances futures. Le BIE a en outre commencé à aligner ses activités sur le plan institutionnel, un aspect qui n'avait pas été inscrit dans le programme d'activités 2018. Une autre activité non prévue dans le cadre du résultat escompté 1 a été l'utilisation des ressources normatives du BIE pour réaliser des évaluations techniques et qualitatives des curricula nationaux. L'utilisation des ressources normatives et opérationnelles a bien progressé, sans toutefois atteindre les objectifs géographiques fixés, en raison à nouveau du manque de fonds.

6. Les documents normatifs du BIE sont déjà utilisés par les États membres pour élaborer les curricula et garantir leur qualité, ce qui démontre la reconnaissance croissante du statut de centre d'excellence du BIE dans ses domaines de compétence. Par exemple, les Seychelles continuent de mettre en œuvre le document de référence normatif du BIE sur les compétences mondiales et l'avenir du curriculum dans le cadre de leur réforme du curriculum de l'enseignement primaire et secondaire. Le Koweït a quant à lui entièrement financé la mise en œuvre de ce même document dans le cadre d'un audit technique et qualitatif de son curriculum national fondé sur les compétences, réalisé avec le soutien technique de la Banque mondiale.

7. En dehors des États membres, l'École internationale de Genève a entièrement financé la mise en œuvre du même document normatif dans le cadre du processus visant à faire de l'établissement une école phare du BIE. Cette collaboration, qui se poursuit, a conduit au lancement d'un Passeport d'apprentissage universel, qui est en cours de mise en œuvre au sein de l'école.

8. En ce qui concerne le deuxième objectif lié au résultat escompté 1, qui consiste à proposer des formations portant sur le curriculum et l'apprentissage par le biais de programmes régionaux de diplôme / maîtrise, la Directrice met en évidence les programmes de maîtrise consacrés au curriculum et à l'apprentissage et destinés à la région arabe qui ont été élaborés et qui seront lancés au cours du second semestre de 2019, ainsi que les programmes de maîtrise destinés à la région Afrique et à la région Amérique latine et Caraïbes qui ont été mis à niveau.

9. En ce qui concerne le troisième objectif, qui consiste à garantir le remboursement intégral de l'assistance technique fournie par le BIE à la

demande des États membres et/ou des partenaires, la Directrice indique qu'une assistance technique a été fournie aux pays en mesure de financer l'intégralité de cette assistance ou ayant fourni des contributions volontaires au BIE. Aucune institution partenaire ne disposait des fonds nécessaires pour couvrir l'intégralité des coûts de l'assistance technique. Par ailleurs, les programmes de formation autofinancés destinés aux futurs responsables techniques du curriculum se sont poursuivis.

10. En ce qui concerne le quatrième objectif, qui consiste à renforcer la capacité des États membres dans le domaine de l'élaboration, du développement, de la mise en œuvre et du suivi de l'éducation à la citoyenneté mondiale et des questions connexes, la Directrice fait rapport sur la finalisation de la Banque de ressources du BIE consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale, qui est désormais disponible en ligne et qui doit permettre d'aider les États membres à intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans leur système éducatif grâce à des politiques, des curricula et des pédagogies fondés sur une approche holistique, systémique et durable.

11. En ce qui concerne le cinquième objectif, qui consiste à renforcer la capacité des États membres de participer à la réalisation et au suivi de la cible 1 de l'ODD 4, la Directrice met en évidence la poursuite de la collaboration mise en place avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) concernant le suivi de la réalisation de la cible 1 (mathématiques) de l'ODD 4 : l'objectif est de diriger l'élaboration du Cadre de l'UNESCO relatif aux compétences en mathématiques et d'étendre la collaboration à la lecture.

12. En ce qui concerne le sixième objectif, qui consiste à renforcer la capacité des États membres de mettre en place des systèmes holistiques de protection et d'éducation de la petite enfance, la Directrice indique qu'un prototype avancé de système de protection et d'éducation de la petite enfance a été élaboré. Les capacités de trois États membres (Swaziland, Cameroun et Seychelles) ont été considérablement renforcées, et celles d'un État membre supplémentaire (Émirats arabes unis) le seront en 2019.

13. En ce qui concerne le septième objectif, qui consiste à renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de développer des curricula inclusifs, la Directrice indique que la Banque de ressources du BIE à l'appui de l'éducation inclusive a été traduite en arabe. Les capacités n'ont pas pu être renforcées en raison de l'insuffisance des fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues.

14. En ce qui concerne le huitième objectif, qui consiste à renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula favorisant l'éducation des jeunes, la Directrice met en évidence la poursuite de la collaboration mise en place avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et avec la section de l'UNESCO en charge des partenariats, de la

coopération et de la recherche (ED/ESC/PCR) dans le cadre de la définition, de la finalisation et de la mise en œuvre du profil des jeunes pour la région arabe.

15. Le neuvième objectif présenté par la Directrice consiste à renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula qui tiennent compte des questions liées à la migration. En collaboration avec le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, le BIE a réalisé une étude visant à comprendre de quelle façon les notions liées à la migration sont traitées dans douze pays exposés à des déplacements et à des flux migratoires importants. Le BIE a analysé 189 sources historiques et actuelles, dont environ 30 % provenaient de sa collection de manuels historiques. Les résultats des analyses réalisées par le BIE ont été intégrés dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019, intitulé « Migration, déplacement, and education: Building bridges, not walls », qui doit être lancé le 18 décembre 2018 au BIE.

16. En ce qui concerne le résultat escompté 2, la Directrice indique qu'au cours des trois dernières années, le BIE a axé sa fonction de transmission des connaissances sur deux domaines principaux qui sont interconnectés et qui contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (plus particulièrement les neurosciences de l'apprentissage) et la pertinence du curriculum au regard du développement (plus particulièrement les compétences futures). En 2018, le BIE a poursuivi ses travaux sur les neurosciences de l'apprentissage et a renforcé sa fonction de centre d'information et d'échange dans le domaine des sciences de l'apprentissage.

17. La Directrice mentionne les instituts universitaires prestigieux qui ont joint leurs efforts à ceux du BIE en vue de soutenir les recherches menées dans le domaine des neurosciences sur l'apprentissage et sur le cerveau et de traduire les principaux résultats obtenus à l'intention des éducateurs (et en particulier des enseignants), des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens. Le programme de bourse mis en place par le BIE et l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) dans le domaine des sciences de l'apprentissage continue en outre d'attirer d'éminents scientifiques intéressés par les neurosciences et l'apprentissage cognitif. Les trois lauréats (venant du Brésil, du Royaume-Uni et de l'Uruguay) de la troisième édition du programme de bourse ont rejoint le BIE en octobre 2018. Ils ont pour mission d'aider le BIE à traduire les résultats des dernières recherches dans un langage facilement compréhensible pour les praticiens et les responsables de l'élaboration des politiques. La traduction de ces résultats sera intégrée dans les formations du BIE destinées aux enseignants et aux spécialistes du curriculum, afin de leur donner accès à des connaissances et à des pratiques de pointe.

18. La Directrice met également en évidence les progrès accomplis au regard du renforcement de la fonction de centre d'information et d'échange du BIE dans le domaine des sciences de l'apprentissage, et souligne avec fierté l'expansion du nombre d'instituts intellectuels prestigieux qui contribueront à la réalisation de cet objectif. Les documents nécessaires à la transmission des connaissances

dans le domaine des sciences de l'apprentissage ont été élaborés puis révisés en externe de façon à garantir leur qualité

19. Toujours en ce qui concerne la fonction de centre d'information et d'échange du BIE, la Directrice informe les membres du Conseil des progrès continus qui sont réalisés sur le plan de la numérisation de la collection historique. La phase I (numérisation et contrôle de la qualité de la collection de manuels historiques et des archives du BIE) a été achevée. Par ailleurs, la publication d'alertes toutes les deux semaines sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation s'est poursuivie. Les alertes et les condensés sont consultés par un nombre croissant de spécialistes du curriculum (dont des membres du Réseau mondial du curriculum), de chercheurs, de responsables de l'élaboration des politiques et de praticiens, qui soulignent l'utilité et la qualité des services fournis.

20. La publication de la revue *Perspectives* en anglais, en arabe et en mandarin s'est poursuivie, bien qu'à un rythme plus lent. La qualité et la pertinence des derniers numéros publiés ont été saluées à plusieurs reprises par des chercheurs, des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens. L'article intitulé « Stumbling at the first step: Efficiency implications of poor performance in the foundational first five years » a été classé par Springer Nature parmi les 100 articles les plus marquants de l'année 2018 dans le cadre de la rubrique Change the World (Changer le monde).

21. Le BIE continue de publier des ouvrages de qualité dans le cadre de sa prestigieuse série d'ouvrages sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation. Le dernier ouvrage publié (« Educating for the 21st Century: Seven Global Challenges ») a été encensé par la critique, les philosophes A. C. Grayling et Luc Ferry l'ayant notamment décrit comme « un ouvrage important, qui doit être lu par les éducateurs, par les spécialistes des politiques publiques, en fait par tout citoyen avisé de notre temps ».

22. Sur le plan du développement institutionnel et organisationnel, la Directrice met en évidence les efforts continus déployés par le BIE pour renforcer et améliorer sa capacité de fournir des services, de laquelle dépend le renforcement des capacités mené par les États membres et les partenaires du BIE ainsi que l'obtention de résultats durables. Les efforts déployés ont porté sur la coopération avec d'éminents partenaires techniques ; le recrutement de personnel de qualité, sa formation, sa fidélisation et les investissements y relatifs ; et le renforcement des compétences du personnel du BIE responsable du cycle de conférences *Learning Series*.

23. L'image externe du BIE s'est grandement améliorée, grâce à des publications et des services de qualité, à une communication uniformisée et percutante et aux interventions efficaces du BIE sur la scène mondiale.

24. En ce qui concerne le renforcement de la visibilité et du leadership intellectuel du BIE, la Directrice note que l'année 2018 a été une année remarquable pour le BIE, dont les travaux ont été présentés dans le cadre de plusieurs conférences et manifestations internationales importantes, telles que le Web Summit, la conférence de la Comparative and International Education Society, le Forum mondial sur l'éducation, le débat accéléré sur l'éducation et le Forum économique tenu à Berlin, entre autres.

25. Le cycle de conférences *Learning Series* du BIE s'est poursuivi et a notamment réuni d'éminents chercheurs et un jeune entrepreneur actif dans le domaine des technologies autour de sujets portant un intérêt pour le BIE, tels que l'apprentissage et les technologies émergentes, les compétences pour le XXI^e siècle, ainsi que l'éducation et les recherches sur le cerveau. Ces conférences ont été ouvertes à la Genève internationale, en ciblant les responsables de l'éducation au sein des missions auprès des Nations Unies.

26. Au cours de la discussion qui suit, de nombreux délégués félicitent la Directrice du BIE et son équipe pour leurs travaux remarquables, en particulier au vu des ressources financières et humaines limitées de l'Institut. Faisant suite aux questions posées par les membres du Conseil, la Directrice et les cadres supérieurs du BIE fournissent de plus amples détails sur l'initiative relative aux neurosciences de l'apprentissage et sur les programmes de maîtrise consacrés au curriculum et à l'apprentissage.

27. Le Président donne ensuite la parole au responsable administratif du BIE, M. Bouassami, afin qu'il présente le budget 2018. M. Bouassami confirme qu'en septembre 2018, le taux de mise en œuvre était de 67%. Il présente également le registre des risques mis à jour, conformément aux recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO.

28. La Directrice du BIE rappelle que la mobilisation de ressources représente le plus grand risque auquel le BIE est confronté. Elle tient à souligner tout particulièrement les contributions pluriannuelles des Seychelles et appelle à nouveau les membres du Conseil à soutenir la mobilisation de contributions volontaires supplémentaires.

29. Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le rapport d'activités et le budget 2018.

DÉCISION :

Conformément aux statuts du BIE (section II, article V.b), qui disposent que le Conseil du BIE « supervise la mise en œuvre du programme d'activités du BIE », le Conseil :

approuve le rapport d'activités 2018 présenté par la Directrice du BIE (UNESCO/BIE/C.68/2) ;

félicite la Directrice et le personnel du BIE pour la mise en œuvre du programme d'activités 2018, en mettant en évidence les remarquables résultats obtenus et plus particulièrement les priorités fixées et les défis relevés.

4. Présentation du programme d'activités et du budget 2019 (DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.68/3) et adoption de la résolution relative au budget

1. La Directrice du BIE présente une vue d'ensemble du programme d'activités proposé pour 2019, lequel se fonde sur les axes d'action 1 et 2 du document C/5, les résultats escomptés du BIE, les cibles 1, 2, 4 et 7 de l'ODD 4 et l'ODD 5. Le programme proposé s'articule autour des six domaines programmatiques et indique les objectifs à atteindre, l'impact espéré et les risques y relatifs (le programme d'activités et le budget 2019 proposés sont disponibles à l'annexe IV). La Directrice décrit brièvement les principales activités proposées dans le cadre de chaque résultat escompté, en précisant qu'un rapport détaillé a été transmis aux membres du Conseil avant la présente session.

2. En ce qui concerne le résultat escompté 1, la Directrice indique qu'en 2019, le BIE continuera de mettre l'accent sur ses activités normatives et sa fonction de leadership intellectuel au niveau mondial. L'Institut continuera de promouvoir activement l'élaboration, pour les prochaines générations et les apprenants du milieu du siècle, d'un curriculum qui soit pertinent au regard du développement et fondé sur les compétences dans le cadre de la 4^e révolution industrielle, et de diriger le dialogue y relatif qui est mené au niveau mondial. Les activités prévues comprendront l'élaboration constante de documents normatifs ; l'élaboration de curricula pilotes dans des domaines émergents tels que les neurosciences de l'apprentissage et les technologies futures ; l'apport d'une assistance technique personnalisée (devant être entièrement remboursée) aux États membres dans le cadre de leur passage à un curriculum fondé sur les compétences ; et l'élaboration de guides opérationnels visant à aligner les curricula nationaux sur les tendances actuelles et futures. Le BIE aidera également les États membres à analyser leur système éducatif ainsi que leurs services de protection et d'éducation de la petite enfance, qui constituent le fondement du développement et de la prospérité futurs.

3. En ce qui concerne le résultat escompté 2, la Directrice souligne à nouveau qu'au cours des trois dernières années, le BIE a considérablement renforcé ses activités de transmission des connaissances ainsi que sa fonction de centre d'information et d'échange. La prochaine étape consistera à dresser le bilan des progrès accomplis et à consolider la position du BIE en tant que centre d'information et d'échange dans deux domaines qui sont interconnectés et qui contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (et plus particulièrement les neurosciences de l'apprentissage) et la pertinence du curriculum et des compétences futures au regard du développement. Les normes

de qualité les plus élevées seront garanties et la base de connaissances sera étendue grâce à l'établissement de partenariats avec de prestigieux instituts de recherche ainsi qu'au maintien et au développement des partenariats actuels. Le BIE continuera de produire des publications de qualité, telles que la revue révisée par les pairs *Perspectives* et la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation. Un nouvel élan sera donné à la fonction de diffusion des connaissances du BIE avec le lancement (et les activités de promotion qui s'ensuivront) de la version numérisée de la collection de manuels historiques et des archives du BIE.

4. Le Président remercie la Directrice et passe la parole à M. Bouassami afin qu'il présente le budget 2019.

5. Les membres du Conseil félicitent le BIE pour son ambitieux programme d'activités. La Directrice répond aux questions relatives aux réserves, qui sont plutôt faibles en raison de la nécessité de renforcer la capacité du BIE de mener à bien les activités proposées. La Directrice ajoute que malgré la diminution des contributions volontaires, le BIE doit conserver le personnel nécessaire pour mettre en œuvre ses programmes et pour rester stable et opérationnel. Le représentant du siège de l'UNESCO confirme que d'autres instituts ont des réserves faibles et qu'il n'existe aucune règle spécifique pour les instituts (seules des règles s'appliquant au siège ont été définies).

6. Le programme d'activités et le budget 2019 sont tous deux approuvés à l'unanimité.

DÉCISION :

Conformément aux statuts du BIE (article V.b), qui disposent que le Conseil est responsable de « définir de manière détaillée, dans le respect du programme et du budget approuvés par la Conférence générale et en tenant compte des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités devant être menées par le BIE » et de « mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des activités devant être menées par le BIE », le Conseil :

approuve le programme d'activités et le budget 2019 présentés par la Directrice du BIE ;

adopte la résolution relative au budget.

5. Dates de la 69^e session du Conseil du BIE

DÉCISION :

Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO de :

tenir la 69^e session du Conseil du BIE le 5 décembre 2019.

La réunion du Bureau du Conseil se tiendra en principe en septembre 2019 ; la date exacte sera déterminée en consultation avec le Président et les Vice-présidents ainsi que la Directrice du BIE.

6. Questions diverses

1. Aucune autre question n'est prévue à l'ordre du jour.

7. Adoption des décisions de la 68^e session

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.68/Décisions/Prov

DÉCISION :

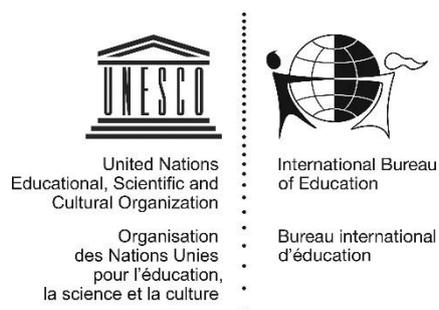
Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui dispose que « le Conseil approuve à chaque session les décisions adoptées au cours de la session » et que « les décisions sont publiées dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil est invité à :

- **examiner les projets de décisions de la 68^e session ;**
- **adopter les décisions ;**
- **demander au BIE de publier les décisions d'ici à la fin du mois de janvier 2019.**

8. Clôture de la 68^e session

1. Au terme de la session, le Président remercie chaleureusement les membres du Conseil pour leur participation et félicite la Directrice du BIE et son équipe pour leur excellent travail. Il invite à nouveau les membres du Conseil à soutenir activement le BIE en poursuivant l'examen des questions liées au financement de base, au détachement de personnel et à la mobilisation de fonds auprès de leur gouvernement respectif, et à accroître l'aide financière de base apportée au BIE.

2. Le Président clôt la 68^e session du Conseil du BIE le jeudi 6 décembre 2018 à 14 heures.



UNESCO/BIE/C.68
Geneva, 6 December 2018
Original: English/French

**SIXTY-EIGHT SESSION OF THE
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 6 December 2018

**SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 décembre 2018

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Afrique du Sud / South Africa

Mr Yusuf GABRU
 Embassy of the Republic of South Africa
 Paris Multilateral (UNESCO)
 59, Quai d'Orsay
 Paris, France
 Tel: +33(0) 1 53 59 23 89
 Fax: +33 (0)1 45 50 31 52
 Email: gabruy@dirco.gov.za

Bolivie (Etat plurinational de) / Bolivia (plurinational State of)

Mrs. Pamela MAMANI
 Délégation permanente de la Bolivie auprès de l'UNESCO
 Maison de l'UNESCO Bureau M2.06
 1, rue Miollis
 F- 75732 Paris Cedex 15
 Tel: +33 1 45 68 30 39
 Fax: +33 1 45 68 30 37
 E-mail: dl.bolivia@unesco-delegations.org

Kazakhstan/ Kazakhstan

Mr. Marat KOZHAKHMETOV
 Representative of the Ministry of Education and Science of the Republic of Kazakhstan in European countries
 Email: mr.mkk2030@mail.ru

Koweït / Kuwait

Mr. Sobeeh A. ALMUKHAIZIM
 Director General
 National Center for Education Development (NCED)
 Sharq, Jaber Almubarak Street
 Al-Sanabel Tower
 Floors 31 & 32
 Kuwait City
 Tel: +965 222 777 11
 Email: s.almukhaizim@nced.edu.kw

H. E. Adam ALMULLA
 Délégation permanente de l'Etat du Koweït auprès de l'UNESCO
 Maison de l'UNESCO
 Bureaux MS1.11/MS1.12
 1, rue Miollis
 75732 Paris Cedex 15
 Tél: +33 1 45 68 26 69
 Email: dl.kuwait@unesco-delegations.org

Madagascar / Madagascar

Absent

Qatar / Qatar

H.E. Mr. Ali ZAINAL
 Ambassador
 Permanent Delegate of the State of Qatar to UNESCO
 Maison de l'UNESCO
 Bureau M4.17
 1, rue Miollis
 75732 PARIS Cedex 15
 Tel: +33 145682713
 E-mail : a.zainal.qa@unesco-delegations.org

Roumanie / Romania

Excused

Slovénie / Slovenia

Excused

Suisse / Switzerland

M. Nicolas MATHIEU
 Secrétaire général de la Commission suisse pour l'UNESCO
 Département fédéral des affaires étrangères
 Bundesgasse 28
 CH - 3003 Berne
 Tél.: +41 31 323 41 34
 Fax: +41 31 322 10 70
 Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

M. Benedikt HAUSER
 Collaborateur scientifique
 Secrétariat d'état à l'éducation, à l'innovation et à la recherche
 Hallwylstrasse 4
 3003 Berne
 Suisse
 Tél. : +41 31 322 68 32
 Email: benedikt.hauser@sbf.admin.ch

Mme Corinne WILD
 Coordinatrice de programmes
 Section UNESCO
 Département fédéral des étrangers DFAE
 Direction politique DP
 Division Nations Unies et organisations internationales
 Bundesgasse 28, CH-3003 Berne
 Tél. : +41 58 465 07 48
 Fax : +41 58 464 90 65
 Email : corinne.wild@eda.admin.ch

Mme Eléonore ZOTTOS
 Secrétaire générale adjointe
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
 Secrétariat général
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, CP 3925
 1211 Genève 3

Tél. : +41 22 546 69 05
Fax : +41 22 546 69 49
Email: leonore.zottos@etat.ge.ch

Thaïlande / Thailand

Ms Duriya AMATAVIVAT
Inspector - General
Ministry of Education
E-mail: amataduriya@gmail.com

Mr. Pramote DUANG-IM
Deputy Permanent Delegate of Thailand to
UNESCO
E-mail: dl.thaïlande@unesco-delegations.org

UNESCO SIEGE / UNESCO HQ

Ms Anne COUPEZ
Chief
ED/EO/SPM
Unit for Strategic Planning, Monitoring,
Institute and Field Coordination
7, place de Fontenoy
F -75352 Paris 07 SP
Tél.: (33-1) 45 68 20 59
Email: a.coupez@unesco.org

UNESCO BIE / UNESCO IBE

Ms Mmantsetsa MAROPE, Director
Mr. Renato OPERTTI, Senior Programme
Specialist
Mr Eric HAMILTON, Senior Programme
Specialist
Ms Simona POPA, Programme Specialist
Mr. Mohammed BOUASSAMI, Administrative
Officer



UNESCO/BIE/C.68/1/Prov+ Add.
Genève, 13 novembre 2018
Original : anglais

**SOIXANTE- HUITIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 décembre 2018

ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

ORDRE DU JOUR

Jeudi 6 décembre 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**
(UNESCO/BIE/C.68/1/Prov.+ Add.)
3. **Rapport d'activités 2018** (UNESCO/BIE/C.68/2)
4. **Projet de programme d'activités et de budget 2019** (UNESCO/BIE/C.68/3) **et adoption de la résolution d'appropriation du budget**

Jeudi 6 décembre 15h – 18h

5. **Dates de la 69^e session du Conseil du BIE**
6. **Questions diverses**
7. **Adoption des décisions de la 68^e session** (UNESCO/BIE/C.68/Decisions/Prov.)
8. **Clôture de la 68^e session**

ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

La 68^e session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle aura lieu le jeudi 6 décembre 2018 à 10h se terminera le même jour à 18h.

L'horaire de travail de la session est le suivant : de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Jeudi 6 décembre de 10h à 13h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le jeudi 6 décembre à 10h par S.E. M. Marat Kozhakhmetov (Kazakhstan), Président du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.68/1/Prov + Add.

Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), «*Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session*».

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.68/Décisions/Prov.

3. Rapport d'activités 2018

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.68/2

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités 2018, en mettant l'accent sur la preuve de leur impact.
- Le Conseil débattrra du rapport des activités réalisées en 2018.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2018.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.68/Décisions/Prov.

4. Programme d'activités et budget 2019

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.68/3 et adoption de la résolution d'appropriation du budget

- La Directrice présentera la proposition de programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2019

- Le Conseil discutera le programme proposé pour 2019.
- La Directrice et/ou les Chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2019.

Projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.68/Décisions/Prov.*

Jeudi 6 décembre de 13h à 18h

5. **Dates de la 69^{ème} session du Conseil du BIE**
6. **Questions diverses**
7. **Adoption des décisions de la 68^e session**
DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.68/Decisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- **à examiner le texte du projet de décisions de la 68^e session ;**
- **à l'adopter ;**
- **à demander au BIE de publier le texte d'ici la fin janvier 2019.**

8. **Clôture de la 68^e session**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/C.68/2
Genève, 23 novembre 2018
Original : anglais

**SOIXANTE-HUITIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 décembre 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



International Bureau
of Education

Rapport de la directrice du Bureau international d'éducation à la 68^e session du Conseil

Mise en œuvre des activités en 2018

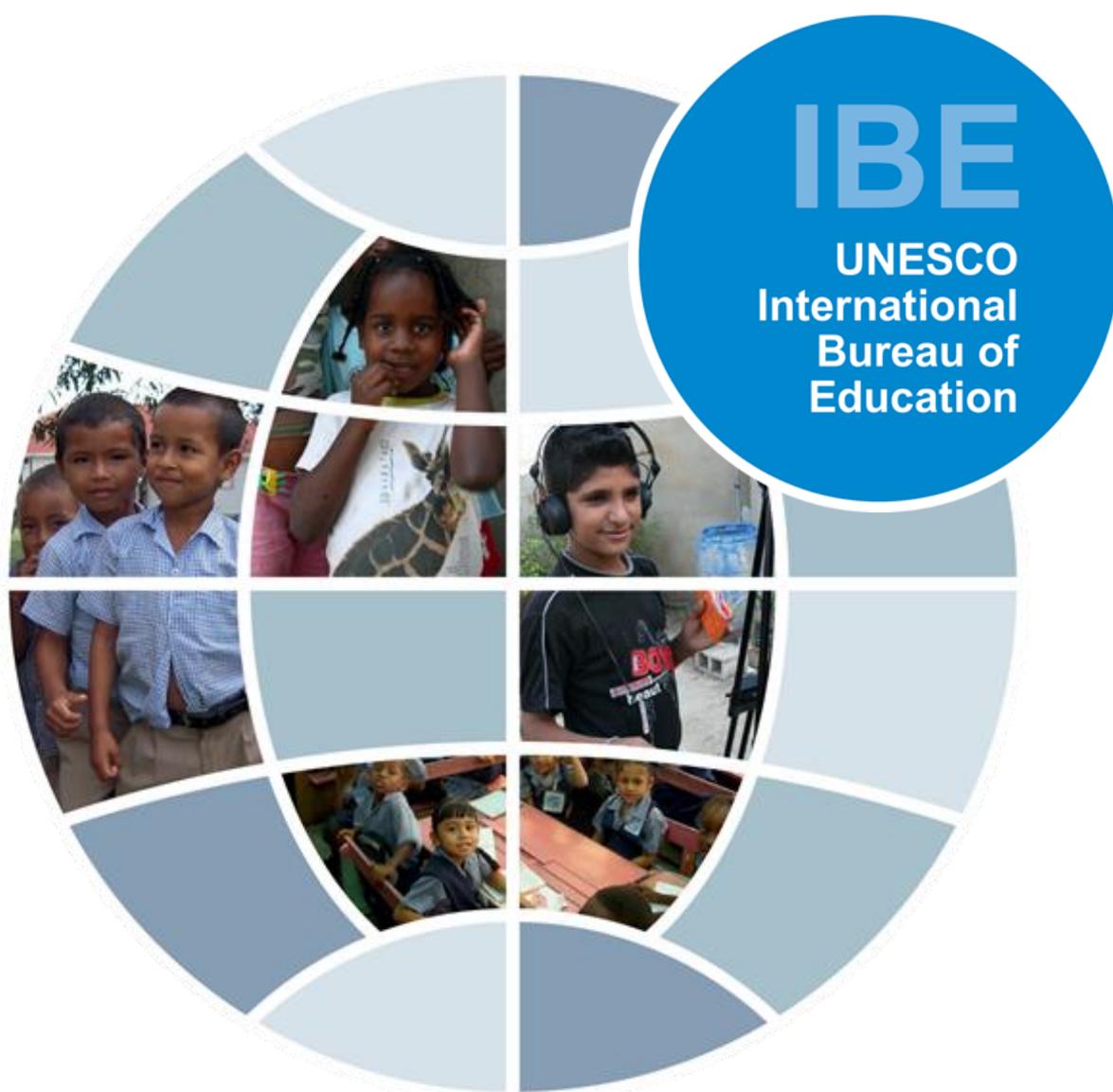


Table des matières

I. Cadre de programmation

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 6, 7 et 8], ainsi qu'aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7 de l'ODD 4, et à l'ODD 5

Renforcement de la capacité des États membres d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement grâce à des curricula, un enseignement, un apprentissage, des évaluations et un système global efficaces.

III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [résultat escompté 10]

Renforcement des capacités de recherche, d'analyse prospective et d'anticipation des États membres en ce qui concerne le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et renforcement de la capacité d'assurer le suivi de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable sur la base de données probantes.

IV. Développement institutionnel et organisationnel (renforcement des capacités du BIE en vue d'atteindre les résultats escomptés 1 et 2)

V. Budget

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

I. Cadre de programmation

Introduction

Le présent rapport à la 68^e session du Conseil présente les activités mises en œuvre par le Bureau international d'éducation (BIE) en 2018. Ces activités sont fondées sur les axes d'action et les résultats escomptés définis dans le document 30 C/5, ainsi que sur les fonctions essentielles de l'UNESCO, les cibles de l'objectif de développement durable (ODD) 4 et la Stratégie globale du secteur de l'UNESCO pour la période 2014-2021. Elles ont avant tout permis au BIE de contribuer à la réalisation et au suivi des cibles de l'ODD 4, en étroite collaboration avec l'unité responsable du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (ED/GEMR) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

En 2018, le BIE a renforcé sa contribution à la réalisation des objectifs essentiels de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030, à savoir : 1) garantir une éducation et des résultats d'apprentissage de meilleure qualité et plus équitables ; 2) garantir l'équité de l'éducation ainsi que des possibilités, des processus et des résultats d'apprentissage ; et 3) faire en sorte que l'éducation et l'apprentissage soient adaptés au développement. Pour ce faire, le BIE s'est appuyé sur la vaste base d'instruments normatifs et opérationnels élaborés en 2017 et en 2018.

Le BIE a également soutenu la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Rapport d'audit 2016 du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO, telles que l'élaboration, en étroite collaboration avec le siège, d'un registre des risques institutionnels, et la définition d'une stratégie de mobilisation de ressources (ces deux documents sont joints en annexe au présent rapport).

En 2019, en conformité avec les recommandations formulées par l'IOS et avec l'évolution du leadership du secteur, le BIE s'emploiera à mieux définir sa contribution à la production des biens publics mondiaux exigeant un financement direct dans le cadre du rôle normatif joué par l'UNESCO dans le monde. Cela permettra de réduire les chevauchements avec le siège et de faciliter le repositionnement du BIE au sein du secteur ainsi que l'attribution générale des fonds et des ressources.

En 2018, le Secrétariat du BIE a renforcé son engagement auprès du Conseil afin que celui-ci joue son rôle statutaire en soutenant les efforts de mobilisation de ressources (article 5.b). Un groupe de travail du Conseil a été chargé de se pencher sur la mobilisation de ressources et les moyens de garantir la viabilité financière du BIE. Les résultats de ces travaux seront présentés à la 68^e session du Conseil.

Toujours en ce qui concerne la viabilité financière du BIE, ce dernier a, en collaboration avec le siège, participé à l'élaboration de documents d'information devant permettre à la directrice générale de l'UNESCO d'engager un dialogue à ce sujet avec les organes de gouvernance de l'UNESCO, dans l'espoir de présenter un projet de décision à la 40^e session de la Conférence générale.

Le Secrétariat du BIE a intensifié ses efforts de mobilisation de ressources en vue de garantir la stabilité de l'organisation dans un contexte d'austérité financière exacerbée par la décision prise en 2017 par le pays hôte concernant le retrait complet de son soutien. À la 68^e session du Conseil, le Secrétariat du BIE présentera donc le rapport du Groupe de travail du Conseil sur la mobilisation de ressources ainsi que les résultats de ses efforts de mobilisation de ressources.

Dans l'ensemble, les activités prévues pour l'année 2018 ont été mises en œuvre dans un contexte difficile marqué par la nécessité de déployer des efforts supplémentaires mais essentiels. La mise en œuvre des recommandations formulées par l'IOS a par exemple donné lieu à de nouvelles réalisations, au renforcement des efforts de mobilisation de ressources et à l'élaboration, à la demande du Bureau du Conseil, d'un rapport sur le statut des archives du BIE.

Malgré tout, le Secrétariat du BIE est parvenu à stabiliser les ressources de l'organisation au même niveau qu'en 2017. Cela lui a permis de mettre en œuvre les activités et les priorités stratégiques découlant des domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) du BIE tels que définis à la 64^e session du Conseil en vue d'accélérer les progrès relatifs au statut de centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes. Ces domaines programmatiques sont les suivants :

Innovation et leadership dans le domaine du curriculum, de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (fonction normative) : ce domaine promeut la mise en œuvre du nouveau paradigme relatif au curriculum et le repositionnement consécutif du curriculum à l'aune du XXI^e siècle ainsi que de la 4^e révolution industrielle, de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Il met l'accent sur la fourniture de points de repère normatifs et opérationnels aux États membres lorsque ceux-ci s'emploient à améliorer et/ou à transformer leurs curricula.

Principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de laboratoire d'idées) : ce domaine a pour objectif de mettre au point des prototypes, de définir des directives et des cadres, de mener des études et d'élaborer des stratégies innovantes dans les domaines dans lesquels la demande est élevée et dans lesquels les États membres ont peu d'expérience et/ou dans lesquels ils n'obtiennent pas les résultats escomptés.

Production et gestion des connaissances en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de centre d'information et d'échange) : ce domaine vise à améliorer sur le fond et la forme l'accès aux données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum ainsi que l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences qui découlent de l'ODD 4, de l'agenda Éducation 2030, du XXI^e siècle et de la 4^e révolution industrielle. Concrètement, le BIE s'attache à renforcer sa fonction de transmission des connaissances en vue de combler l'écart entre les connaissances produites et leur utilisation, en mettant l'accent sur : 1) le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement ; et 2) les sciences de l'apprentissage (et plus particulièrement les neurosciences de l'apprentissage) et leur application dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Le BIE s'attache également à améliorer la transmission matérielle et virtuelle des résultats des recherches innovantes aux praticiens concernés.

Renforcement systémique de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et de leur adéquation au développement (fonction de renforcement des capacités) : ce domaine met l'accent sur le renforcement des capacités des États membres, en vue de renforcer l'efficacité de leur système éducatif et de favoriser ainsi la mise en œuvre effective des curricula.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (fonction de leadership intellectuel) : ce domaine vise à soutenir le leadership intellectuel du BIE et le dialogue mené au niveau mondial dans ses domaines de compétence, comme par exemple au sujet des implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour les processus de conception et de développement du curriculum et leurs résultats. L'encadrement de ce dialogue permet également au BIE de renforcer son statut de centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, de même que sa contribution indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités) : ce domaine a pour objectif de renforcer les capacités du BIE afin qu'il soit à même d'accomplir sa mission.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 6, 7 et 8], ainsi qu'aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7 de l'ODD 4, et à l'ODD 5

Renforcement de la capacité des États membres d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement grâce à des curricula, un enseignement, un apprentissage, des évaluations et un système global efficaces.

En 2018, le BIE a continué de mettre l'accent sur les activités normatives, bien qu'il ait dû revoir ses prévisions en fonction des fonds disponibles. Il convient de noter que l'accent mis sur les activités normatives a été maintenu malgré le temps que les hauts responsables ont dû consacrer à la mobilisation de ressources. Dans l'ensemble, des progrès plus que satisfaisants ont été réalisés par le biais d'activités prévues et non prévues qui ont contribué à l'obtention du résultat escompté 1 :

- (i) La mise en place de l'Observatoire mondial des curricula a pris du retard en raison du manque de fonds. Toutefois, le BIE s'est adapté et s'est attaché à avancer les travaux normatifs pour lesquels des fonds étaient disponibles. L'élaboration de guides opérationnels sur les moyens d'adapter les curricula nationaux aux tendances futures s'est poursuivie. Le BIE s'est en outre employé à aligner les activités sur le plan institutionnel, un aspect non prévu dans la planification des activités devant être menées en 2018. Une autre activité non prévue dans le cadre du résultat escompté 1 a été l'application des ressources normatives du BIE à l'heure de réaliser des évaluations techniques et qualitatives des curricula nationaux. L'application des ressources normatives et opérationnelles a bien progressé, sans toutefois atteindre les objectifs géographiques fixés, en raison à nouveau du manque de fonds.
- (ii) Une assistance technique a été fournie aux pays en mesure de financer entièrement cette assistance ou aux pays ayant fourni des contributions volontaires au BIE. Aucune institution partenaire ne disposait des fonds nécessaires pour couvrir l'intégralité des coûts de l'assistance technique.
- (iii) Les programmes de formation autofinancés destinés aux futures responsables techniques du curriculum se sont poursuivis et ont couvert les bénéficiaires prévus. Ils ont par ailleurs été entièrement confiés aux institutions partenaires, le BIE étant désormais uniquement responsable de s'assurer de leur qualité.
- (iv) Des activités axées sur la fonction de laboratoire d'idées ont été menées dans le domaine de la protection et de l'éducation de la petite enfance. La préparation des cours sur les neurosciences de l'apprentissage destinés aux enseignants a débuté, et deux États membres ont accepté de mettre ces cours à l'essai en 2019.

1. Renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1, 6, 8 et 10 de l'axe d'action 1)

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Finaliser, publier et traduire (en arabe et en français, depuis l'anglais) un document normatif sur le curriculum, qui servira d'outil pour mettre en œuvre les politiques relatives à l'apprentissage tout au long de la vie (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	<p>Cette activité n'a pas été mise en œuvre en raison du manque de fonds.</p> <p>Néanmoins, un guide normatif intitulé « Prototype de cadre curriculaire national » a été élaboré puis traduit en arabe, en français et en espagnol.</p> <p>Le document normatif de référence fournissant un prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance est à un stade d'élaboration avancé, et la première consultation des chefs de file de ce domaine a été tenue à Dubaï.</p> <p>Enfin, des indicateurs permettant de réaliser une évaluation globale du curriculum ont été définis et sont disponibles en anglais.</p>	<p>Améliorer les services consultatifs et la capacité d'anticipation et d'analyse prospective au niveau mondial.</p> <p>Démontrer les résultats des bonnes pratiques en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation par le biais des activités menées par les pays pilotes.</p>	<p>Pas encore connu.</p> <p>Les Seychelles ont été reconnues comme un Réseau de bonnes pratiques pour leur approche systémique de la protection et de l'éducation de la petite enfance, par (notamment) le BIE, la Banque mondiale et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique.</p>	<p>Risque</p> <p>Le manque de fonds reste un risque important.</p> <p>Atténuation</p> <p>Le Secrétariat du BIE a intensifié ses efforts de mobilisation de ressources et atteint le niveau de 2017.</p>
Mettre en place un observatoire mondial des curricula qui soit doté de représentations régionales et des capacités suffisantes pour fournir régulièrement des orientations sur les tendances futures et pour les transmettre efficacement aux États membres et aux partenaires clés du BIE.	Les fonds nécessaires à la mise en place de l'Observatoire mondial des curricula n'ont été obtenus qu'en octobre 2018, ce qui a retardé la réalisation de cet objectif. Le premier président de l'Observatoire s'est dit prêt à assumer ce rôle. Des discussions sont menées au sujet de la nomination éventuelle d'un co-président.	Renforcer la reconnaissance du leadership intellectuel et normatif du BIE au niveau mondial.	Le BIE est reconnu pour ses travaux normatifs sur les compétences mondiales et l'avenir du curriculum par plusieurs instances mondiales et régionales (telles que le Forum mondial sur l'éducation, le Web Summit, le G20, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'ASPEC, des institutions de premier plan, des responsables du contrôle de la qualité, des systèmes éducatifs avancés, etc.).	Il a par ailleurs fait preuve de flexibilité et avancé d'autres travaux normatifs.
Quatre autres pays pilotes (Afrique, région arabe, Asie et Europe de l'Est) seront sélectionnés afin de suivre l'exemple des Seychelles et de mettre en œuvre, en tenant compte de leur contexte, les principaux guides normatifs du BIE portant sur l'avenir du curriculum (cette activité dépendra de la capacité des pays de financer l'intégralité de l'assistance technique nécessaire ou de fournir des contributions volontaires au BIE).	Les Émirats arabes unis ont fait part de leur volonté de suivre l'exemple des Seychelles et de mettre en œuvre, en tenant compte de leur contexte, l'un des documents de référence normatifs du BIE (le Prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance) en finançant entièrement les activités y relatives. Le Swaziland et le Cameroun ont mis en œuvre ce document normatif avec le soutien d'un bailleur de fonds externe identifié par le BIE. Les Seychelles continuent de mettre en œuvre le document de référence normatif du BIE sur les compétences mondiales et l'avenir du curriculum dans le cadre de leur réforme du curriculum de l'enseignement primaire et secondaire. Le Koweït a quant à lui entièrement financé la mise en œuvre de ce même document normatif dans le cadre d'un audit technique et qualitatif de son curriculum national fondé sur les compétences, réalisé avec le soutien technique de la Banque mondiale. Les autres pays qui ont fait part de leur intérêt (comme l'Afrique du Sud et les Philippines) ne disposent pas des fonds nécessaires. En dehors des États		Il est également reconnu par les chefs de file de l'avenir du curriculum et de la protection et de l'éducation de la petite enfance.	

	<p>membres, l'École internationale de Genève a entièrement financé l'utilisation du même document normatif dans le cadre du processus visant à faire de l'établissement une école phare du BIE. Cette collaboration continue a conduit au lancement d'un Passeport d'apprentissage universel, qui est en cours de mise en œuvre au sein de l'école. Des discussions sont actuellement menées avec deux universités renommées qui ont fait part de leur intérêt à mettre en œuvre ce même document pour remanier leurs programmes d'études (l'Université de Sydney et l'Imperial College London). Les progrès y relatifs dépendront des fonds disponibles.</p>		<p>Les <i>Réflexions en cours</i> sont de plus en plus reconnues et appréciées. Le nombre de visiteurs et de lecteurs a augmenté de près de 29 % par rapport à 2017, et a quadruplé depuis 2016. La publication couvre 165 pays, dont le plus grand nombre se situent en Europe et en Amérique du Nord, puis en Asie de l'Est et du Sud-Est.</p>	
<p>Renforcer le leadership intellectuel en favorisant la tenue d'un dialogue réflexif sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation.</p>	<p><i>Réflexions en cours</i> N° 17 : Monitoring Progress towards SDG 4.1: Comparative Analysis of Curriculum and Assessment National Frameworks for Mathematics (ENG et ARA) ; N° 18 : Comparative Analysis of the National Curriculum Frameworks of Five Countries: Brazil, Cambodia, Finland, Kenya and Peru (ENG et ARA) ; N° 19 : Global Citizenship Education Tools and Piloting Experiences of Four Countries: Cambodia, Colombia, Mongolia and Uganda (ENG et ARA) ; N° 20 : Estado, Mercado y Currículum Escolar: La Experiencia Chilena (1964-2018) (SPA) ; N° 21 : Reformas Curriculares de Educación Infantil Temprana: El Caso de Chile (SPA) ; N° 22 : Monitoring Progress towards SDG 4.1: Initial Analysis of National Assessment Frameworks for Reading (ENG et ARA) ; N° 23 : Monitoring Progress towards SDG 4.1: Comparative Analysis of Curriculum and Assessment National Frameworks for Reading (ENG et ARA) ; N° 24 : A pre-validating process for new programmes of study within the Science subject area for the final cycle of Basic Education in the Democratic Republic of Congo (ENG) ; N° 25 : Cambios curriculares en la escuela secundaria argentina: de las reformas inefectivas a una concepción sistémica (SPA) ; N° 26 : Plan CEIBAL in Uruguay: How do you educate in learning to decode the unknown? (ENG) ; N° 27 : APCEIU-IBE UNESCO Project "Global Citizenship Education Curriculum Development and Integration" in Cambodia, Colombia, Mongolia and Uganda: Final Report (ENG). Les neuf numéros des <i>Réflexions en cours</i> publiés en 2017 ont été traduits dans trois des quatre langues (ARA, ENG, FRE et SPA).</p>	<p>Renforcer le partenariat et la collaboration entre le BIE et le Réseau mondial du curriculum.</p>	<p>Le Réseau mondial du curriculum s'étend et comprend désormais des instituts universitaires et de recherche actifs dans les domaines de compétence du BIE.</p>	

Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux
Nommer les membres de l'Observatoire mondial des curricula.	Les fonds nécessaires à la mise en place de l'Observatoire ont été réunis, le premier président a été nommé et la nomination des autres membres est en cours [objectif partiellement atteint] .	Objectifs atteints
Finaliser le document sur le curriculum et l'apprentissage tout au long de la vie.	La finalisation du document sur le curriculum et l'apprentissage tout au long de la vie a été reportée à 2019. Un Prototypage de cadre curriculaire national a été élaboré. Le Prototypage de système de protection et d'éducation de la petite enfance est à un stade d'élaboration avancé. Des indicateurs permettant d'évaluer les curricula nationaux ont été définis (objectif atteint) .	
Poursuivre les activités menées dans les pays pilotes.	Activités en cours aux Seychelles, au Swaziland et au Cameroun. Activités terminées au Koweït. Activités en cours au sein de l'École internationale de Genève (objectif dépassé) .	
Publier huit numéros des <i>Réflexions en cours</i> .	Onze numéros des <i>Réflexions en cours</i> ont été publiés (objectif dépassé) .	

2. Proposer des formations portant sur le curriculum et l'apprentissage par le biais de programmes régionaux de diplôme / maîtrise (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1 et 6 de l'axe d'action 1)

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Mettre à niveau les programmes de diplôme autofinancés dans la région arabe afin de proposer un programme de maîtrise lors de l'édition 2018-2019, à l'instar du programme de maîtrise proposé en Afrique, en partenariat avec la section de l'UNESCO en charge du développement des enseignants (ED/ESC/TED) et la Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSU).	Les programmes de maîtrise sur le curriculum et l'apprentissage destinés à la région arabe ont été élaborés et seront lancés au cours du second semestre de 2019. En outre, les programmes de maîtrise destinés à la région Afrique et à la région Amérique latine et Caraïbes ont été mis à niveau.	Aligner les programmes de formation sur le nouveau paradigme curriculaire. Permettre aux diplômés de soutenir les efforts menés par leur pays pour améliorer les curricula.	Tous les programmes de formation du BIE, y compris les programmes de diplôme et de maîtrise et les ateliers personnalisés, sont alignés sur le nouveau paradigme curriculaire. Ces données ne sont pas disponibles car l'évaluation n'a pas pu être menée. Toutefois, en Malaisie, les diplômés ont dirigé la réforme du curriculum national à différents niveaux du système éducatif.	Risque Le taux d'achèvement des programmes varie, en raison de la charge de travail des étudiants. Atténuation La mise à niveau du modèle hybride d'apprentissage a entraîné une hausse importante du taux d'achèvement, qui a atteint 90 % dans la
Actualiser et mettre en ligne la version 2017 de la Banque de ressources curriculaires du BIE (ARA, ENG et FRE).	La Banque de ressources curriculaires du BIE a été mise à jour et traduite en arabe et en français. Elle sera publiée en 2019.	Accroître constamment, au niveau des pays, le nombre de personnes	Les effets cumulatifs des programmes de diplôme et de	
Lancer le programme mondial de maîtrise dans le pays hôte du BIE (en fonction des fonds obtenus de la part des étudiants qui financent eux-mêmes leur formation).	Le programme mondial du BIE-UNESCO sur le curriculum et l'apprentissage est à un stade d'élaboration avancé. Il a été révisé en interne et la version finale est en cours d'élaboration. Le lancement est prévu pour le second semestre de 2019.			

Continuer d'évaluer l'impact des programmes sur le parcours professionnel des alumni et sur leur contribution à la réforme du curriculum de leur pays.	En raison des ressources limitées, cette activité n'a pas pu être réalisée en 2018. Son report en 2019 dépendra des ressources disponibles.	capables d'exercer un leadership technique en matière d'élaboration, de développement et de mise en œuvre du curriculum.	maîtrise dans les différentes régions contribuent à accroître le nombre de personnes capables d'exercer un leadership technique en matière d'élaboration, de développement et de mise en œuvre du curriculum.	région arabe et devrait augmenter également dans les autres régions.
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Préparer le lancement du programme mondial de maîtrise du BIE.	Le Programme de maîtrise est à un stade d'élaboration avancé (objectif partiellement atteint).	Objectifs atteints		
Lancer les programmes de diplôme / maîtrise dans la région arabe.	Le programme de diplôme pour la région arabe a été lancé en 2018, mais le lancement du programme de maîtrise a dû être reporté en 2019. La mise à niveau des autres programmes de maîtrise a quant à elle dépassé les objectifs fixés (objectif atteint).			
Mettre en ligne les versions arabe, anglaise et française de la Banque de ressources curriculaires du BIE.	La version 2017-2018 de la Banque de ressources curriculaires du BIE est disponible en ligne en arabe, en anglais, en français et en espagnol (objectif atteint).			

3. Garantir le remboursement intégral de l'assistance technique fournie par le BIE à la demande des États membres et/ou des partenaires [conformément aux points 1, 6, 7 et 8 de l'axe d'action 1]

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Continuer de fournir une assistance aux pays qui sont prêts à financer l'intégralité de cette assistance par eux-mêmes et/ou avec l'aide des entités qui l'ont sollicitée. L'assistance technique portera sur les thèmes présentés ci-après.	Le BIE a continué de fournir une assistance technique aux pays qui bénéficient du soutien financier d'une tierce partie (tels que l'Afghanistan et le Myanmar). Il a également fourni une assistance technique aux pays pour lesquels il avait mobilisé des ressources (tels que le Swaziland et le Cameroun), et aux pays qui ont fourni des contributions volontaires (tels que les Seychelles).	Renforcer de manière substantielle les capacités techniques des États membres de faire face aux principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Renforcer la réputation du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes.	Les capacités techniques des États membres ont été renforcées dans les domaines suivants : 1) adoption d'une approche curriculaire fondée sur les compétences et tournée vers l'avenir ; 2) mise en place de systèmes holistiques de protection et d'éducation de la petite enfance ; 3) élaboration de cadres éducatifs inclusifs ; 4) intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale, dont l'éducation aux droits de l'homme, dans les politiques et les curricula ; 5) alignement des curricula de la formation pédagogique sur les curricula des élèves ; et 6) élaboration de cadres curriculaires et de politiques éducatives pour les jeunes.	Risque Le fait d'insister sur le remboursement de l'assistance technique a réduit l'implantation géographique du BIE. Atténuation Le BIE a mis l'accent sur les documents de référence normatifs et opérationnels, ce qui lui a permis d'accroître bien plus sensiblement son implantation géographique qu'il ne l'aurait fait en apportant une assistance technique (ces progrès sont toutefois difficiles à mesurer). À l'avenir, il est prévu que les entités qui ont recours aux ressources normatives et opérationnelles du BIE le

			<p>L'accès des États membres à de vastes ressources sur l'éducation inclusive et sur une formation aux STEM soucieuse de l'égalité hommes-femmes a été sensiblement amélioré.</p>	<p>signalent directement.</p> <p>Le rayonnement intellectuel et le prestige du BIE en tant qu'institution jouant une fonction normative ont compensé la réduction de l'implantation géographique du BIE en ce qui concerne l'apport direct d'une assistance technique.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Aligner les curricula sur le nouveau paradigme curriculaire dans cinq pays pilotes.	<p>Trois pays pilotes (Afghanistan, Myanmar et Seychelles) sont en train d'aligner leur curriculum sur le nouveau paradigme curriculaire.</p> <p>Une école (ECOLIN) est en train d'aligner son curriculum sur le nouveau paradigme curriculaire.</p> <p>Un pays (Koweït) s'est fondé sur le nouveau paradigme curriculaire pour évaluer son curriculum sur le plan technique (objectif atteint).</p>	<p>Objectifs atteints</p>		
Améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance dans cinq pays.	Des programmes d'amélioration sont menés dans quatre pays (Oman, Seychelles, Swaziland et Cameroun) (objectif atteint) .			
Mettre en place des programmes favorisant une éducation inclusive dans sept pays.	Aucun pays n'a soumis une proposition de financement pour cette activité. À défaut de réaliser cet objectif, le BIE a élaboré une version adaptée au contexte de son guide relatif à l'éducation inclusive, intitulée «Inclusion in Ibero-America: A guide for ensuring inclusion and equity in education» (les versions imprimée et électronique seront lancées en décembre 2018 en anglais, en portugais et en espagnol par l'Organisation des États ibéro-américains (OEI) et le BIE). Ce guide profitera à 22 pays partenaires (objectif dépassé) .			
Mettre en œuvre des politiques et des curricula favorisant l'éducation à la citoyenneté mondiale dans quatre pays.	Quatre pays (Cambodge, Colombie, Mongolie et Ouganda) sont en train de mettre en œuvre des politiques et des programmes favorisant l'éducation à la citoyenneté mondiale, élaborés avec l'assistance technique du BIE (objectif atteint) .			
Améliorer la formation aux STEM dans un pays.	Le Niger est en train de mettre en œuvre une initiative favorisant la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la formation aux STEM.			

	<p>En outre, le document intitulé « Resource Pack for Gender-Responsive STEM Education » a été traduit en français (« Banque de ressources pour un enseignement des STEM soucieux de l'égalité des sexes ») afin de soutenir le pays. Ce document pourrait se révéler très utile pour d'autres pays francophones (objectif dépassé).</p>	<p>Objectifs atteints</p>
<p>Aligner le cadre relatif aux compétences des enseignants d'un partenaire mondial sur le cadre du BIE relatif aux compétences futures.</p>	<p>Le document intitulé « Guide for Developing and Implementing Teacher Education Curriculum Frameworks », qui est aligné sur le cadre du BIE relatif aux compétences futures, a été élaboré conjointement avec la section de l'UNESCO en charge du développement des enseignants (ED/ESC/TED) et est disponible en ligne en arabe, en anglais, en français et en espagnol.</p> <p>Ce guide a notamment été utilisé pour aligner le curriculum de la formation pédagogique du Myanmar (objectif dépassé).</p>	
<p>Effectuer une analyse de l'éducation et de l'apprentissage des jeunes dans un pays.</p>	<p>Le cadre conceptuel du BIE a été utilisé pour effectuer une analyse de l'éducation des jeunes (niveau secondaire) dans cinq pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Brésil, Chili, Mexique et Pérou).</p> <p>En outre, 19 pays se sont vus présenter le cadre conceptuel du BIE lors d'une consultation, à l'issue de laquelle ils l'ont validé (objectif dépassé).</p>	

4. Renforcer les capacités des États membres dans le domaine de l'élaboration, du développement, de la mise en œuvre et du suivi de l'éducation à la citoyenneté mondiale et des questions connexes (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4, au point 6 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Finaliser la banque de ressources du BIE consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale, qui aborde les questions liées à l'aspect conceptuel des politiques, des curricula et des pédagogies, ainsi qu'au revenu et à la formation pédagogique des enseignants.	<p>La banque de ressources du BIE consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale est disponible en ligne en anglais. Elle vise à aider les États membres à intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans leur système éducatif grâce à des politiques, des curricula et des pédagogies fondés sur une approche holistique, systémique et durable. Elle comprend sept modules : 1) la notion d'éducation à la citoyenneté mondiale ; 2) les politiques nationales ; 3) les curricula et les programmes d'études ; 4) l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ; 5) les manuels et autres ressources d'apprentissage ; 6) l'approche scolaire globale ; et 7) la formation pédagogique initiale et continue.</p> <p>Le BIE a pris la parole dans le cadre de plusieurs ateliers et séminaires organisés par différents partenaires (le Groupe de travail des organisations non gouvernementales sur l'éducation aux droits de l'homme et les apprentissages y relatifs et la Mission permanente du Royaume du Maroc) afin d'aborder l'impact de l'éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits de l'homme dans un monde en rapide évolution.</p>	Maintenir le rôle de premier plan du BIE dans l'élaboration de curricula et de pédagogies intégrant l'éducation à la citoyenneté mondiale ainsi que dans le suivi de la réalisation de la cible 4.7 de l'ODD 4.	Les demandes de collaboration et d'assistance technique montrent que le BIE est reconnu par ses institutions sœurs [telles que le Centre Asie-Pacifique d'éducation de l'UNESCO pour la compréhension internationale (APCEIU)], par d'autres structures de l'UNESCO (aux niveaux du siège et des bureaux de terrain), par les États membres et par les ONG pour son rôle de premier plan dans l'éducation à la citoyenneté mondiale.	<p>Risque</p> <p>Il se peut que certaines entités continuent d'attendre une assistance technique de la part du BIE sans avoir un cadre de financement viable.</p> <p>Atténuation</p> <p>Le BIE a insisté auprès de tous ses partenaires sur la nécessité de rembourser l'intégralité de l'assistance technique fournie.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Diffuser et mettre à l'essai la banque de ressources du BIE consacrée à l'éducation à la citoyenneté mondiale dans un pays.	La banque de ressources a été finalisée et sa mise à l'essai a fait l'objet de discussions avec l'APCEIU (objectif atteint).	Objectifs atteints		

5. Renforcer la capacité des États membres de participer à la mise en œuvre et au suivi de la cible 4.1 de l'ODD 4 (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et au point 10 de l'axe d'action 2)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Poursuivre la collaboration avec l'ISU concernant le suivi de la réalisation de la cible 4.1 (mathématiques) de l'ODD 4 en dirigeant l'élaboration du Cadre de l'UNESCO relatif aux compétences en mathématiques, et étendre la collaboration à la lecture.	Les cadres mondiaux d'évaluation des compétences en lecture et en mathématiques ont été élaborés, examinés et validés. Une consultation mondiale a été menée en ligne en vue d'atteindre un consensus concernant les deux cadres, qui mettent l'accent sur les domaines et les sous-domaines de la lecture et des mathématiques. Le processus de consultation a réuni les ministères de l'éducation, les organisations internationales actives dans le domaine de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation, les alumni du Diplôme du BIE, les membres du Groupe de travail en charge de la cible 4.1, des représentants d'universités et des consultants indépendants actifs dans le domaine des mathématiques, de la lecture et/ou de l'évaluation. La vaste majorité d'entre eux se sont dits très satisfaits des deux cadres.	Maintenir le rôle de premier plan du BIE dans la mise en relation des cadres curriculaires et des cadres d'évaluation et dans le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4.	L'ISU, l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage et le Groupe de travail de l'agenda Éducation 2030 continuent de solliciter l'assistance technique du BIE pour élaborer les cadres d'évaluation nécessaires pour assurer le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4.	<p>Risque</p> <p>Ressources et personnel insuffisants pour analyser les cadres d'évaluation dans différentes langues.</p> <p>Atténuation</p> <p>La conclusion de partenariats avec différentes entités et le recours à des solutions innovantes en matière de ressources humaines ont permis d'atténuer ce risque.</p>

	<p>Au total, 73 cadres nationaux d'évaluation des compétences en lecture et 115 cadres nationaux d'évaluation des compétences en mathématiques ont été sélectionnés afin d'identifier les tendances transnationales. Les domaines abordés ont été mis en évidence en vue de permettre l'élaboration de cadres d'évaluation mondiaux tout en tenant compte des différentes caractéristiques des cadres curriculaires et des cadres d'évaluation nationaux. Les résultats de cette mise en évidence sont publiés dans le numéro 17 des <i>Réflexions en cours</i> (voir activité 1).</p> <p>Par ailleurs, le BIE a réalisé une analyse comparative des cadres curriculaires et des cadres d'évaluation de 20 États membres dans le domaine de la lecture et de l'écriture, afin d'examiner l'adéquation entre les résultats d'apprentissage prévus et les résultats d'apprentissage évalués. Les résultats ont mis en évidence l'ambiguïté qui règne dans le monde autour de la notion de « compétence métalinguistique » et de son intégration (ou non) dans les cadres nationaux. Le rapport appelle à améliorer l'adéquation entre les résultats d'apprentissage prévus dans le curriculum et les résultats d'apprentissage évalués, ainsi qu'à poursuivre l'analyse comparative grâce à d'autres sources de données afin de confirmer ou d'infirmer les résultats obtenus à ce jour (numéro 23 des <i>Réflexions en cours</i> ; voir activité 1).</p>			
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Finaliser la première version du Cadre relatif aux compétences en mathématiques.	Le Cadre relatif aux compétences en mathématiques a été élaboré, validé et publié. Il est notamment utilisé pour assurer le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4 (objectif dépassé).	Objectifs atteints		
Identifier et analyser les cadres nationaux d'évaluation des compétences en lecture.	Le Cadre relatif aux compétences en lecture a été élaboré, validé et publié. Il est notamment utilisé pour assurer le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4 (objectif dépassé).			

6. Renforcer la capacité des États membres de mettre en place des systèmes holistiques de protection et d'éducation de la petite enfance (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4 et aux points 1 et 4 à 8 de l'axe d'action 1)

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Finaliser le prototype de système résilient de protection et d'éducation de la petite enfance pour les enfants âgés de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans.	Le prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance est à un stade d'élaboration avancé.	Renforcer la capacité de cinq États membres de mettre en œuvre un système résilient de protection et d'éducation de la petite enfance.	La capacité de trois États membres (Swaziland, Cameroun et Seychelles) a été renforcée, et celle d'un État membre supplémentaire (Émirats arabes unis) le sera en 2019.	
Finaliser les lignes directrices relatives à l'adaptation au contexte du prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance afin d'aider quatre États	Un avant-projet de lignes directrices a été élaboré.			

membres à mettre en place des systèmes résilients pouvant servir d'exemples aux autres pays.		Améliorer la collaboration Sud/Sud.	La collaboration Sud/Sud, Nord/Sud et Sud/Nord ainsi que l'apprentissage par les pairs ont progressé, grâce à la collaboration avec les pays partenaires et à des forums consultatifs.	
Organiser une consultation en ligne afin de permettre aux chefs de file de la protection et de l'éducation de la petite enfance d'examiner et de valider le prototype de système résilient de protection et d'éducation de la petite enfance.	Un forum consultatif a été organisé et a réuni 20 chefs de file de la protection et de l'éducation de la petite enfance, qui ont examiné le prototype avancé de système de protection et d'éducation de la petite enfance.	Promouvoir la collaboration Nord/Sud et Sud/Nord. Promouvoir petit à petit l'apprentissage par les pairs.		
Organiser un atelier international en vue de présenter le prototype et les lignes directrices aux représentants du Cameroun, de l'Égypte, de l'Inde, des Seychelles et du Swaziland ainsi qu'aux spécialistes de ce domaine dans le monde afin qu'ils les valident.	L'atelier de validation a été reporté en 2019.			
Entamer les travaux concernant l'indice relatif au développement holistique de la petite enfance afin de soutenir la réalisation de la cible 4.2 de l'ODD 4 et les progrès réalisés par les cinq pays partenaires.	Objectif non réalisé du fait du retard général pris en raison (en partie) des pays partenaires et du renouvellement de personnel. Les travaux préparatoires concernant l'indice relatif au développement holistique de la petite enfance ont débuté.			
Analyser la situation de la protection et de l'éducation de la petite enfance dans un État de l'Inde et une province de l'Égypte.	Objectif non réalisé car les deux régions choisies n'étaient pas adaptées et ont dû être changées. Le choix pourrait désormais se porter sur l'État indien de Maharastra et sur un réseau de un à trois pays par le biais du Centre consacré au développement de la petite enfance en Indonésie.			
Renforcer les capacités du Cameroun et du Swaziland et leur fournir une assistance technique afin de leur permettre de mettre en place des systèmes de protection et d'éducation de la petite enfance de qualité.	Plusieurs missions de renforcement des capacités ont été menées, et, en conséquence, les pays concernés sont en train de mettre en place leur propre système de protection et d'éducation de la petite enfance.			
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Publier le prototype complet de système de protection et d'éducation de la petite enfance pour les enfants âgés de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans.	Objectif non terminé (objectif partiellement atteint).	Objectifs non atteints		
Organiser un séminaire international aux fins de valider le prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance.	Séminaire non encore tenu (objectif non atteint).			
Élaborer un avant-projet d'indice relatif au développement holistique de la petite enfance.	L'avant-projet n'a pas encore été élaboré (objectif non atteint).			
Mener des activités visant à renforcer les capacités et à fournir une assistance	Trois missions ont été menées (objectif partiellement atteint).			

technique dans quatre pays / régions (Swaziland, un État de l'Inde, Égypte et Cameroun).		
Publier deux rapports d'analyse du système national de protection et d'éducation de la petite enfance (l'un pour l'Égypte et l'autre pour un État de l'Inde).	Objectif non réalisé (objectif non atteint).	

7. Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4 et aux points 1, 7 et 8 de l'axe d'action 1)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Favoriser la diffusion et la mise à disposition dans différentes langues de la Banque de ressources du BIE intitulée « Reaching out to All Learners: A Resource Pack for Supporting Inclusive Education » (Atteindre tous les apprenants : Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive).	La version électronique de la Banque de ressource à l'appui de l'éducation inclusive est disponible en arabe.	Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula inclusifs.	Les capacités n'ont pas pu être renforcées en raison de l'insuffisance des fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues.	Risque Insuffisance des ressources nécessaires à la traduction des documents consacrés à l'éducation inclusive dans au moins quatre langues de l'ONU. Atténuation Des partenariats ont été mis en place afin de traduire les documents consacrés à l'éducation inclusive en arabe.
Élaborer et mettre à l'essai un mécanisme d'assurance de la qualité visant à évaluer le degré d'inclusion des curricula et des pédagogies dans différentes régions, en partenariat avec la Fondation Education Relief et la section de l'UNESCO en charge de l'inclusion et de l'égalité des sexes (ED/IPS/IGE) (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	Il n'a pas été possible d'obtenir les fonds suffisants pour réaliser cette activité.	Renforcer la capacité des États membres d'assurer le suivi des progrès réalisés concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'une éducation et de curricula inclusifs et équitables.		
Mettre en place une série de cours sur l'éducation inclusive en Amérique latine et dans les Caraïbes, en partenariat avec l'Organisation des États américains (sous réserve de l'accord des partenaires de financement).	Il n'a pas été possible d'obtenir les fonds suffisants pour réaliser cette activité.			
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Mettre la Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive à disposition des États du Golfe.	La Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive est disponible en arabe (objectif partiellement atteint).	Objectifs non atteints		
Garantir la viabilité du financement des cours sur l'éducation inclusive devant être mis en place en Amérique latine et dans les Caraïbes.	La viabilité du financement des cours sur l'éducation inclusive n'a pas pu être garantie (objectif non atteint).			

8. Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula favorisant l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4 et aux points 1, 6 et 8 de l'axe d'action 1)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Poursuivre la collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et avec la section de l'UNESCO en charge des partenariats, de la coopération et de la recherche (ED/ESC/PCR) dans le cadre de la définition, de la finalisation et de la mise en œuvre du profil des jeunes pour la région arabe (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	Le BIE a réalisé une analyse approfondie du profil des jeunes pour la région arabe en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et la section ED/ESC/PCR. Des discussions sont actuellement menées avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth concernant le processus de validation et de mise en œuvre.	Améliorer la vision des États membres de l'intégration des politiques relatives à l'éducation des jeunes et d'autres politiques. Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula favorisant une éducation holistique des jeunes.	Le retard pris dans la mise en œuvre du profil a limité l'impact possible sur la vision conceptuelle des États membres.	Risque Ressources et personnel insuffisants pour analyser les cadres curriculaires dans différentes langues. Atténuation Des partenariats ont été mis en place en vue d'analyser l'éducation des jeunes dans la région arabe.
Poursuivre les analyses comparatives de l'éducation des jeunes menées en interne.	Les politiques relatives à l'éducation des jeunes de 98 pays ont été identifiées et analysées.			
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Définir le profil des jeunes pour la région arabe et en discuter.	Le profil des jeunes pour la région arabe a été défini mais n'a pas encore fait l'objet de discussions (objectif partiellement atteint).	Objectifs partiellement atteints		

9. Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula qui tiennent compte des questions liées à la migration (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4, aux points 1 et 8 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Dans le cadre d'un partenariat entre le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et le BIE, réaliser une étude sur la façon dont la migration est décrite dans les manuels et les documents curriculaires d'un échantillon de pays exposés à la migration et/ou aux déplacements (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	En collaboration avec le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, le BIE a réalisé une étude en vue de comprendre de quelle façon les notions liées à la migration sont traitées dans 12 pays exposés à des déplacements et des flux migratoires importants. Le BIE a analysé 189 sources historiques et actuelles, dont environ 30 % provenaient de sa collection historique.	Renforcer la sensibilisation des États membres à la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des curricula qui tiennent compte des questions liées à la migration. Renforcer le rôle de premier plan du BIE dans le suivi de la réalisation des cibles de l'ODD 4.	Les résultats des analyses réalisées par le BIE ont été intégrés dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019, intitulé « Migration, displacement and education: Building bridges, not walls ». La large diffusion du Rapport favorisera grandement la transmission des résultats aux États membres. Le BIE hébergera en outre le lancement du Rapport à Genève. Le BIE continue d'être reconnu pour son rôle dans le suivi de la réalisation de la cible 4.7 de l'ODD 4.	Risque Ressources et personnel insuffisants pour analyser les politiques, les cadres curriculaires et les manuels dans différentes langues. Atténuation La réputation du BIE, la collaboration étroite avec des structures de l'UNESCO et le recours à des solutions innovantes en matière de ressources humaines ont permis d'atténuer ce risque.
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Réaliser une étude sur les questions liées à la migration dans les curricula et les manuels.	L'étude a été publiée en novembre 2018 (objectif atteint).	Objectifs atteints		

III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [résultat escompté 10]

Renforcement des capacités de recherche, d'analyse prospective et d'anticipation des États membres en ce qui concerne le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et renforcement de la capacité d'assurer le suivi de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable sur la base de données probantes.

Au cours des trois dernières années, le BIE a axé sa fonction de transmission des connaissances sur deux domaines principaux qui sont interconnectés et qui contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (plus particulièrement les neurosciences de l'apprentissage) et la pertinence du curriculum au regard du développement (plus particulièrement les compétences futures). En 2018, le BIE a poursuivi ses travaux sur les neurosciences de l'apprentissage et a renforcé sa fonction de centre d'information et d'échange dans le domaine des sciences de l'apprentissage. De prestigieux instituts universitaires ont joint leurs efforts à ceux du BIE en vue de soutenir les recherches menées dans le domaine des neurosciences sur l'apprentissage et sur le cerveau et de traduire les principaux résultats obtenus à l'intention des éducateurs (et en particulier des enseignants), des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens. Le programme de bourse mis en place par le BIE et l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) dans le domaine des sciences de l'apprentissage continue en outre d'attirer d'éminents neuroscientifiques, qui aident le BIE à traduire les résultats des recherches menées dans un langage facilement compréhensible pour les praticiens et les responsables de l'élaboration des politiques. La traduction de ces résultats sera intégrée dans les formations dispensées par le BIE aux enseignants et aux spécialistes du curriculum, afin de leur donner accès à des connaissances et à des pratiques de pointe.

1. Renforcer et orienter la fonction de transmetteur de connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4, au point 1 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Renforcer la fonction de centre d'information et d'échange du BIE en ce qui concerne les sciences de l'apprentissage et la pertinence du curriculum au regard du développement (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	Les documents nécessaires à la transmission des connaissances dans le domaine des sciences de l'apprentissage ont été élaborés et révisés en externe en vue de garantir leur qualité ; les travaux liés au site Internet d'information et d'échange ont débuté et se termineront en 2019. Les institutions partenaires qui contribueront à la transmission, par le BIE, des connaissances relatives à la pertinence du curriculum au regard du développement ont été identifiées.	Renforcer le leadership intellectuel du BIE. Améliorer les compétences techniques du BIE dans le cadre de ses services de conseil et de formation. Améliorer l'accès à des connaissances de pointe dans les deux domaines prioritaires, en particulier dans le cadre du Réseau mondial du curriculum.	Le BIE continue d'exercer un leadership intellectuel et de démontrer sa capacité d'intégrer les résultats des recherches scientifiques dans les politiques et les pratiques en vue d'améliorer la qualité et l'équité de l'éducation ainsi que les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : - l'initiative du BIE relative aux sciences de l'apprentissage s'accélère grandement ; - la définition des fondements scientifiques de l'éducation et de l'apprentissage pourrait révolutionner la vision actuelle de l'apprentissage et fournir un outil plus étendu et actualisé pour façonner les politiques et les pratiques éducatives. Les services proposés par le BIE ont été étendus et améliorés ; le BIE jouit ainsi d'une position unique pour apporter un soutien aux États membres grâce à un vaste éventail de services de conseil et de formation. L'accès à des connaissances de pointe dans le domaine clé des sciences de l'apprentissage a été considérablement amélioré : - le BIE est en train de mettre en place un centre global d'information et d'échange dans le domaine des sciences de l'apprentissage, en vue de soutenir les recherches menées dans le domaine des neurosciences sur l'apprentissage et sur le cerveau et de traduire les	Risque Ressources financières insuffisantes pour soutenir la transmission des connaissances. Atténuation Le nombre de centres spécialisés dans les sciences de l'apprentissage désireux de déposer leurs travaux de traduction sur la plateforme du BIE a augmenté. Des discussions sont menées avec les instituts universitaires désireux de traduire, d'imprimer et de diffuser la revue <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans les différentes langues de l'ONU. Risque La grave pénurie de ressources humaines (p.ex. un seul membre du personnel est responsable de toutes les activités de transmission des connaissances et de toutes les publications) continue de ralentir la publication de la revue <i>Perspectives</i> . Atténuation Des éditions doubles spéciales ont été publiées pour rattraper le retard
En collaboration avec les principaux centres spécialisés dans les sciences de l'apprentissage, renforcer l'accent mis sur les neurosciences de l'apprentissage en tant que premier thème de l'initiative de transmission des connaissances (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	La collaboration avec les principaux centres spécialisés dans les sciences de l'apprentissage a été renforcée : - des protocoles d'accord ont été signés avec l'Université de Berkeley (États-Unis) et l'Université du Queensland (Australie). Des discussions avancées au sujet d'une possible collaboration sont menées avec l'Université normale de Chine orientale (Chine), l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), le Centre cubain des neurosciences (Cuba), l'Université de Bristol (Royaume-Uni), l'Université de la République (Uruguay) et l'Université Paris Descartes (France); - le programme de bourse mis en place par le BIE et l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) dans le domaine des sciences de l'apprentissage continue d'attirer des chercheurs intéressés par les neurosciences et l'apprentissage cognitif. Les lauréats de la troisième édition des trois programmes de bourse (Brésil, Royaume-Uni et Uruguay) ont rejoint le BIE en octobre 2018.			

			<p>principaux résultats obtenus à l'intention des éducateurs, des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - un nombre accru d'instituts universitaires ont fait part de leur intérêt à déposer leurs propres travaux de traduction sur la plateforme du BIE, lesquels s'ajouteraient ainsi aux travaux de traduction réalisés en interne. - le BIE est en train de mettre en place une communauté de pratique réunissant des spécialistes de renommée mondiale et des instituts universitaires prestigieux en vue de mettre en place des systèmes éducatifs adaptés au XXI^e siècle et fondés sur des données probantes en ce qui concerne notre façon d'apprendre. 	<p>pris ; une planification avancée des numéros spéciaux a été mise en place ; et les efforts visant à encourager la soumission d'articles de qualité et à promouvoir le nouvel axe de la revue dans les milieux universitaires et les conférences ont été intensifiés.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
<p>Garantir le dépôt d'au moins 15 documents sur la plateforme du BIE.</p> <p>Poursuivre la publication de la revue <i>Perspectives</i> sur des sujets pertinents au regard du mandat du BIE, en anglais, en arabe et en mandarin.</p>	<p>Au total, 18 documents ont été élaborés, révisés en externe et mis en page, et sont donc prêts à être déposés sur la plateforme du BIE ; 18 autres sont en cours d'élaboration (objectif dépassé).</p> <p>La publication de la revue <i>Perspectives</i> en anglais, en arabe et en mandarin s'est poursuivie, bien qu'à un rythme plus lent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité et la pertinence des derniers numéros publiés ont été saluées à plusieurs reprises par des chercheurs, des responsables de l'élaboration des politiques et des praticiens ; - « Stumbling at the first step : Efficiency implications of poor performance in the foundational first five years » a été nommé par Springer Nature comme un de 100 meilleurs articles de 2018 - la revue <i>Perspectives</i> est distribuée à 7 680 institutions dans le monde ; - le nombre de lecteurs est en augmentation constante : 264 214 téléchargements ont été effectués en 2018 (chiffres disponibles jusqu'en novembre 2018), ce qui représente une nette hausse par rapport à 2016 (99 792 téléchargements), année au cours de laquelle la revue a été remaniée. En conséquence, les revenus y relatifs sont passés de 7 972 euros en 2017 à 16 000 euros en 2018. - Les numéros consacrés à l'apprentissage de la lecture et aux recherches sur l'apprentissage et le cerveau ont été lancés dans le cadre de séances spéciales de la Conférence 2018 de 	Objectifs dépassés		

	<p>la Comparative and International Education Society (CIES), tenue à Mexico. Les participants à la Conférence ont félicité le BIE pour la remarquable qualité de ces numéros.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'abonnés à la revue sur Twitter a fortement augmenté (en passant de 14 abonnés en septembre 2017 à 216 en novembre 2018) (objectif dépassé). 	
<p>Poursuivre la publication de la série d'ouvrages du BIE sur des sujets liés au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires) ; publier quatre numéros par année.</p>	<p>Deux numéros ont été publiés et deux autres sont en cours d'élaboration (objectif atteint).</p> <p>Le BIE continue de publier des ouvrages de qualité dans le cadre de sa prestigieuse série :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dernier ouvrage publié (« Educating for the 21st Century... ») a été salué par la critique : les philosophes A. C. Grayling et Luc Ferry l'ont notamment décrit comme « un ouvrage important, qui doit être lu par les éducateurs, par les spécialistes des politiques publiques, en fait par tout citoyen avisé de notre temps » ; - cet ouvrage a été lancé lors d'un événement organisé dans le cadre du cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE, qui a réuni une centaine de participants provenant des quatre coins du monde. 	<p>Objectifs dépassés</p>
<p>Publier au moins un ouvrage dans le cadre de la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation.</p> <p>Poursuivre la publication de la série <i>Pratiques éducatives</i> (en collaboration avec l'Académie internationale de l'éducation) sur des sujets pertinents au regard du mandat et de la mission du BIE.</p>	<p>Un ouvrage a été publié dans le cadre de la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation : « Educating for the 21st Century: Seven Global Challenges ». Un autre ouvrage est en cours d'élaboration.</p> <p>La série <i>Pratiques éducatives</i> a été remaniée (nouvelle mise en page, nouveau comité de rédaction et accent accru sur les sujets pertinents au regard du mandat et de la mission du BIE). Le BIE continue de recevoir des traductions volontaires des livrets, un élément qui souligne à nouveau le succès considérable de la série (objectif atteint).</p>	
<p>Publier au moins un livret de la série <i>Pratiques éducatives</i> au format papier et au format numérique (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).</p>	<p>Deux livrets de la série <i>Pratiques éducatives</i> ont été publiés au format papier et au format numérique : « Proportional reasoning » et « Accountable Talk: Instructional dialogue that builds the mind » (objectif dépassé).</p>	

2. Renforcer la fonction de diffuseur des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et du point 10 de l'axe d'action 1)				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
<p>Poursuivre la publication d'alertes toutes les deux semaines sur le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Revoir le format et la mise en page des alertes.</p>	<p>La publication d'alertes toutes les deux semaines sur les principaux domaines de compétence du BIE (c'est-à-dire le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation) s'est poursuivie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des alertes relatives aux compétences futures, aux neurosciences de l'apprentissage et aux technologies émergentes ont été élaborées et diffusées ; - les alertes et les condensés ont été accueillis de façon extrêmement positive par les lecteurs, qui ont mis en avant leur utilité et leur accessibilité ; - en 2018, 60 nouvelles personnes se sont abonnées aux alertes du BIE, soit 42 de plus qu'en 2017 ; - le format et la mise en page des alertes et des condensés ont été revus et améliorés. 	<p>Accroître la visibilité du BIE en tant que diffuseur de connaissances.</p>	<p>La visibilité du BIE en tant que diffuseur de connaissances croît davantage que lors des années précédentes grâce au partage de ressources dans ses domaines de compétence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les alertes et les condensés sont lus par un nombre croissant de spécialistes du curriculum (dont des membres du Réseau mondial du curriculum), de chercheurs, de responsables de l'élaboration des politiques et de praticiens, qui soulignent l'utilité et la qualité des services fournis ; - les alertes et les condensés sont promus de manière active par le biais de l'ensemble des canaux du BIE, dont les réseaux sociaux, ce qui permet d'atteindre également le grand public ; - une quantité impressionnante de documents qui pourraient avoir une valeur importante sur le plan intellectuel et qui étaient jusqu'ici inconnus et inaccessibles aux chercheurs ont été numérisés et seront accessibles au public d'ici peu ; - des expositions thématiques, fondées sur les collections du BIE, ont été organisées sur des thèmes pertinents tels que la migration, la problématique hommes-femmes et l'édification des nations ; - les expositions itinérantes ainsi que l'ouvrage intitulé « A Visual History of the IBE... », qui est fondé sur les archives du BIE, ont été promus dans 	<p>Risque Les consultants actifs dans le domaine de la diffusion des connaissances ne disposent que de contrats à court terme, ce qui menace la viabilité de l'obtention de résultats positifs.</p> <p>Atténuation Le consultant responsable du projet de numérisation s'est vu proposer un contrat à plus longue durée et des responsabilités accrues.</p> <p>Risque Les fonds fournis par les donateurs sont rattachés à la phase I du projet de numérisation. Une phase II est nécessaire pour finaliser les travaux liés aux collections de manuels restantes et aux archives plus récentes (à partir de 1969) du BIE.</p> <p>Atténuation Le BIE examine activement les possibilités de financement pour la phase II de son projet de numérisation.</p> <p>Risque En ce qui concerne la bibliothèque numérique, une souscription annuelle a été conclue auprès de TIND et de nouveaux fonds devront être mobilisés pour que la bibliothèque reste opérationnelle après 2019</p>

			<p>le cadre de conférences et d'événements importants et ont suscité un vaste intérêt, ce qui a permis de renforcer plus avant la visibilité du BIE en tant que diffuseur de connaissances ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - des documents uniques supervisés par le BIE sont sur le point d'être présentés à un public mondial de chercheurs, qui, en retour, pourraient contribuer à accroître le nombre de collaborations et de partenariats formés avec le BIE ainsi que le nombre de mécènes du Centre de documentation. 	<p>Atténuation Le BIE examine les solutions possibles pour financer la souscription auprès de TIND, telles que les possibilités d'obtenir une bourse, les dons, les revenus tirés des publications, etc.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
<p>Publier vingt-et-une alertes (au rythme d'une toutes les deux semaines), trois condensés et une alerte thématique.</p> <p>Poursuivre la numérisation et le contrôle de la qualité de la collection de manuels historiques et des archives historiques du BIE.</p>	<p>Vingt-trois alertes (soit deux de plus que prévu), huit condensés (soit cinq de plus que prévu) et une alerte thématique ont été élaborés, publiés et diffusés (objectif dépassé).</p> <p>Les processus de numérisation et de contrôle de la qualité de la collection de manuels historiques et des archives historiques du BIE (phase I) ont été achevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 4 700 manuels historiques ciblés dans le cadre de la phase I du projet de numérisation ont été numérisés ; - l'ensemble des archives historiques (soit 297 cartons d'archives datant de 1925 à 1969) ont été numérisées ; - la qualité de chaque page (soit près de 2 millions de page au total) de chaque document numérisé a été vérifiée par le biais de contrôles rigoureux ; - les archives historiques du BIE sont cataloguées, conservées et mises à disposition conformément aux normes internationales, et sont mises à jour conformément aux dernières tendances dans le domaine des archives ; - l'exposition du BIE prévue pour le lancement des collections numériques et le Centre de documentation devraient ouvrir au public en 2019. En attendant, le BIE continue d'apporter une aide à distance aux mécènes et a rempli 64 demandes de recherche en 2018 (objectif dépassé). 	<p>Objectifs dépassés</p>		
<p>Une fois les processus de numérisation et de contrôle de la qualité arrivés à leur terme, lancer l'interface publique du logiciel TIND.</p>	<p>L'ergonomie de la bibliothèque numérique (accessible grâce au logiciel TIND) a été analysée. Comme stipulé par les donateurs du projet, le lancement officiel de la bibliothèque est prévu pour le printemps 2019.</p> <p>Activité supplémentaire : une série d'aspects liés au rôle de diffusion des connaissances du BIE ont été consolidés par le Centre de documentation, dont :</p>			

	<p>- <i>l'accessibilité, le catalogage et le stockage</i> : les nouvelles acquisitions ainsi que les manuels historiques qui n'avaient pas encore été catalogués ont été catalogués et stockés ; les ouvrages rares ont été réorganisés de façon à améliorer leur sûreté et leur accessibilité ; et près de 2 000 ouvrages et documents à double ont été retirés de la collection générale et donnés ;</p> <p>- <i>la gestion des documents essentiels</i> : des lignes directrices relatives à des aspects donnés du projet de numérisation (tels que la modification d'un enregistrement, la re-numérisation sur place et les procédures de contrôle de la qualité) ont été élaborées afin de définir des normes dans le cadre de ce projet et de favoriser la continuité ; des lignes directrices relatives à la classification des publications ont également été élaborées ;</p> <p>- <i>les expositions</i> : dix vitrines exposant des documents issus de la collection de manuels historiques et des archives historiques du BIE ont été réalisées et placées dans le Centre de documentation. Une exposition éphémère organisée par le Conseil mondial des associations d'éducation comparée (CMAEC) et le BIE a pris place dans le cadre du symposium du CMAEC tenu en juin 2018 à Johannesburg (objectif dépassé).</p>	
--	--	--

3. Renforcer la capacité de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et au point 10 de l'axe d'action 2)

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
<p>Améliorer la plateforme informatique en vue de conserver et de diffuser plus efficacement les connaissances créées et/ou transmises par le BIE (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).</p>	<p>Une nouvelle plateforme informatique, comportant des portails vers les centres d'information et d'échange du BIE, est en train d'être élaborée et sera pleinement opérationnelle au printemps 2019.</p>	<p>Accroître l'efficacité du BIE dans le domaine de la gestion des connaissances.</p>	<p>L'efficacité du BIE dans le domaine de la gestion des connaissances s'accroît rapidement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nouveau site Internet du BIE est en cours d'élaboration. Avec une nouvelle structure et de nouvelles possibilités de navigation, ce nouveau site offrira un outil utile pour gérer efficacement les connaissances et les partager en toute sécurité dans le cadre des projets de création et de transmission des connaissances du BIE ; - des événements soigneusement sélectionnés ont été organisés dans le cadre du cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE, ce qui a permis au personnel du Bureau de renforcer ses compétences techniques et de rester à la 	<p>Risque Les publications et une grande partie du site Internet ne sont pas disponibles dans au moins quatre langues de l'UNESCO.</p>
<p>Poursuivre le cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE, c'est-à-dire les conférences et les ateliers organisés au siège du BIE sur des thèmes pertinents et ouverts à la Genève internationale (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).</p>	<p>Le cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE s'est poursuivi et a notamment réuni d'éminents chercheurs et un jeune entrepreneur actif dans le domaine des technologies autour de sujets d'intérêt pour le BIE, tels que l'apprentissage et les technologies émergentes, les compétences futures pour le XXI^e siècle, ainsi que l'éducation et les recherches sur le cerveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ces événements ont été ouverts à la Genève internationale, en ciblant les responsables de l'éducation au sein des différentes missions ; - deux événements ont été organisés en coopération avec l'École internationale de Genève et ont réuni un nombre record de participants (p.ex. plus de 300 personnes ont assisté à la discussion sur l'intelligence artificielle, la robotique et l'éducation). 			<p>Atténuation Le BIE continue d'examiner les possibilités de financement des traductions proposées par des groupes qui parlent ces langues.</p> <p>Risque Le BIE est confronté à une grave pénurie de ressources humaines, laquelle pourrait compromettre la qualité et la mise en service en temps voulu de la nouvelle plateforme informatique du BIE.</p>

			<p>pointe de la recherche, de l'innovation et des pratiques dans les domaines de compétence du BIE.</p>	<p>Atténuation En l'absence d'un responsable à temps plein de la communication, les tâches liées au site Internet ont été confiées au Bureau de la directrice et à l'équipe en charge de la création et de la gestion des connaissances.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Organiser deux événements dans le cadre du cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE à l'intention de ce dernier et de la Genève internationale.	Deux événements ont été organisés dans le cadre du cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE (<i>The Future of Africa: AI, Robotics, and Education</i> ; et <i>Educating for the 21st Century: Seven Global Challenges</i>). Un autre événement est prévu en décembre 2018 : les trois lauréats actuels du programme de bourse mis en place par le BIE et l'IBRO présenteront leurs recherches sur le cerveau et l'apprentissage (objectif atteint).	Objectifs atteints		

IV. Développement institutionnel et organisationnel (renforcement des capacités du BIE en vue d'atteindre les résultats escomptés 1 et 2)

En 2018, le BIE a continué de renforcer sa capacité de fournir des services, de laquelle dépend le renforcement des capacités mené par les États membres et les partenaires du BIE ainsi que l'obtention de résultats durables. Les efforts déployés ont porté sur : la coopération avec d'éminents partenaires techniques ; le recrutement de personnel de qualité, sa formation, sa fidélisation et les investissements y relatifs ; et le renforcement des compétences du personnel du BIE responsable du cycle de conférences *Learning Series*. L'image extérieure du BIE s'est grandement améliorée, grâce à des publications et des services de qualité, à une communication uniformisée et percutante et aux interventions efficaces du BIE sur la scène mondiale.

1. Améliorer l'image extérieure et la marque du BIE				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Poursuivre la publication annuelle du magazine <i>IBE In Focus</i> tout en donnant davantage la parole aux clients et aux partenaires et en mettant l'accent sur les produits stratégiques (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires).	La publication annuelle du magazine <i>IBE In Focus</i> se poursuit avec la diffusion de contenus de qualité, tandis que la mise en page et la production ont été améliorées : <ul style="list-style-type: none"> - l'édition 2018/2019 se penche sur les technologies émergentes et l'éducation ; - le magazine permet aux parties prenantes et aux partenaires de faire entendre leur voix sur des questions éducatives pertinentes ; - le magazine fait intervenir des chefs d'État, des ministres, des responsables de haut niveau, des chercheurs de premier plan et d'autres personnalités éminentes ; - le magazine bénéficie d'emplacements stratégiques, tels que le salon du protocole de l'aéroport international de Genève, les salons business class de la compagnie Swiss Airlines à Genève et à Zürich, les salons business class de la compagnie South African Airways (le magazine étant disponible à bord au format électronique pour toutes les classes), le salon VIP du Monaco Yacht Club, le salon VIP du Montreux Jazz Festival et l'hôtel La Réserve à Genève ; - l'édition 2017/2018 a été largement diffusée dans le cadre de réunions et d'événements pertinents, tels que la conférence annuelle de la CIES à Mexico ; le Web Summit à Lisbonne ; le Forum mondial sur l'éducation à Londres ; la 39^e session de la Conférence générale de l'UNESCO ; etc. 	Accroître la visibilité mondiale du BIE et l'intérêt porté à ses travaux.	Le BIE est en train de renforcer son image et de mieux se faire connaître parmi les différentes parties prenantes.	
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Publier l'édition 2018/2019 du magazine <i>IBE in Focus</i> au format papier et au format électronique, et la mettre à disposition à des emplacements stratégiques.	Les travaux relatifs à l'édition 2018/2019 se poursuivent, le magazine devant être publié au format électronique à la fin de l'année 2018 et au format papier en février 2019. L'édition 2017/2018 a été traduite en français. Le BIE continue d'identifier de nouveaux partenaires ainsi que de nouvelles possibilités de traduction et de diffusion (objectif atteint).	Objectifs atteints		
Traduire le magazine <i>IBE In Focus</i> en français.	L'édition 2017/2018 du magazine <i>IBE In Focus</i> a été traduite en français. La traduction française sera mise en page et publiée en ligne (les fonds disponibles ne sont pas suffisants pour la publier au format papier ou pour financer la traduction en arabe). - Le BIE a continué de jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale. En 2018, il s'est acquitté avec brio de trois de ses fonctions essentielles (fonction de leadership intellectuel, fonction de renforcement des capacités et fonction normative), lesquelles ont été renforcées par son pouvoir de mobilisation au niveau mondial. Le BIE a démontré son leadership opérationnel en mettant en évidence les conséquences intellectuelles et normatives de la mise en œuvre effective du changement de paradigme curriculaire. Les demandes de partenariat et d'assistance technique ont augmenté et se sont diversifiées (objectif atteint).			
Accroître la visibilité et le leadership intellectuel du BIE.	Le BIE a continué de jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale. En 2018, il s'est acquitté avec brio de trois de ses fonctions essentielles (fonction de leadership intellectuel, fonction de			

	renforcement des capacités et fonction normative), lesquelles ont été renforcées par son pouvoir de mobilisation au niveau mondial : - Le BIE a démontré son leadership opérationnel en mettant en évidence les conséquences intellectuelles et normatives de la mise en œuvre effective du changement de paradigme curriculaire. Les demandes de partenariat et d'assistance technique ont augmenté et se sont diversifiées (objectif atteint) .	Objectifs atteints
Prononcer une allocution liminaire dans le cadre de quatre événements mondiaux majeurs.	Le BIE a prononcé une allocution liminaire dans le cadre de six événements mondiaux majeurs : le débat accéléré sur l'éducation tenu dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation à Londres ; le Forum économique tenu à Berlin ; le Web Summit tenu à Lisbonne ; la 9 ^e Conférence sur l'éducation aux droits de l'homme organisée à Sydney ; la réunion annuelle des dirigeants soutenus par l'ONG Junior Achievement Worldwide tenue à Londres ; et la conférence consacrée aux curricula fondés sur les compétences tenue à Barcelone (objectif dépassé) .	
Jouer un rôle important dans le cadre de deux conférences internationales offrant une importante visibilité au BIE (p.ex. commissions présidentielles, séances clés, etc.).	Le BIE a joué un rôle important dans le cadre de conférences internationales lui offrant une importante visibilité, notamment en prenant part à la commission présidentielle et à des séances spéciales / marquantes de la conférence de la CIES tenue à Mexico ; en participant au symposium du CMAEC tenu à Johannesburg ; en jouant le rôle d'orateur principal à la conférence du Groupe de travail du G20 sur l'éducation à Buenos Aires ; en prenant la parole lors de la réunion des ministres de l'éducation organisée par l'Organisation de Shanghai pour la coopération à Astana ; et en soutenant, sur le plan intellectuel, l'un des thèmes clés du Sommet des chefs d'État de la Communauté de développement de l'Afrique australe tenu à Windhoek (objectif dépassé) .	
Organiser un événement de haut niveau sur « la prévention de l'extrémisme violent grâce à la promotion de valeurs universelles dans les curricula ».	L'événement de haut niveau sur « la prévention de l'extrémisme violent grâce à la promotion de valeurs universelles dans les curricula » a été annulé, en raison de l'incapacité de son co-organisateur (Institute for Cultural Diplomacy) de contribuer financièrement à sa préparation.	
Organiser deux réunions de l'Observatoire mondial des curricula.	Aucune réunion n'a été organisée en 2018, en raison de l'absence de fonds. Les travaux liés à l'Observatoire mondial des curricula reprendront en 2019, lorsque des fonds seront disponibles pour organiser des réunions (objectif non atteint) .	
Signer un accord de collaboration avec deux instituts universitaires prestigieux.	Des accords de collaboration ont été signés avec l'Université de Berkeley (États-Unis) et l'Université du Queensland (Australie). Des discussions avancées au sujet d'une possible collaboration sont menées avec l'Université normale de Chine orientale (Chine), l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), le Centre cubain des neurosciences (Cuba), l'Université de Bristol (Royaume-Uni), l'Université de la République (Uruguay) et l'Université Descartes Paris (objectif dépassé) .	
Renforcer la cohérence de la marque et des messages du BIE à travers les différents canaux à sa disposition.	La cohérence de la marque et des messages du BIE a été renforcée à travers tous les canaux (réseaux sociaux, site Internet, publications, communiqués de presse et supports promotionnels) :	

	<ul style="list-style-type: none"> - l'un des objectifs du nouveau site du BIE consiste à garantir la cohérence de la marque et l'exactitude des informations ; - des concepteurs de sites Internet et des graphistes aident actuellement le BIE à renforcer son identité et sa crédibilité à travers tous les canaux (objectif atteint). 	
Remanier les banques de ressources et les brochures.	Les livrets de la série <i>Pratiques éducatives</i> ont été remaniés. Le remaniement des banques de ressources et de l'ensemble des supports promotionnels du BIE se poursuivra en 2019 (objectif atteint) .	
Étendre et authentifier les travaux du BIE grâce à la collaboration avec des tiers.	Les travaux du BIE ont été renforcés grâce à la collaboration avec des institutions prestigieuses, des chercheurs de premier plan et des personnalités éminentes : <ul style="list-style-type: none"> - les publications du BIE ont été saluées par, entre autres, Tom Friedman, journaliste au <i>New York Times</i>, et les philosophes Luc Ferry et A. C. Grayling ; - les travaux du BIE sur les compétences futures ont été approuvés et mis en pratique dans un contexte scolaire par l'École internationale de Genève (objectif dépassé). 	
Former deux collaborations avec des tiers.	Deux collaborations ont été formées avec des tiers, à savoir l'École internationale de Genève et l'Institut des Seychelles consacré au développement de la petite enfance (objectif atteint) .	

2. Renforcer la communication externe du BIE

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à renforcer la visibilité du BIE en tant que centre d'excellence et à faire connaître ses activités, ses réalisations, ses progrès et ses résultats.	La mise en œuvre de la stratégie de communication s'est poursuivie, et les activités du BIE ont été promues par les biais de différents canaux, tels que des revues, des conférences, des réunions, Twitter, Facebook et IPR.	Reconnaître le prestige du Réseau mondial du curriculum. Accroître le nombre de visites et l'utilisation des différents canaux de communication du BIE.	Aucune donnée n'a pu être collectée à ce jour concernant la réputation du Réseau mondial du curriculum. De 2017 à 2018, le nombre de visites est passé : Alertes: 794 à 1092 <i>Perspectives</i> : de 204 816 à 264 214 (données disponibles en novembre 2018) <i>IBE In Focus</i> : de 495 à 1389 téléchargements In Progress Reflections : de 9944 à 21332 Compte Twitter du BIE : de 3250 à 4938 abonnés Compte Twitter de la directrice: de 4103 à 5059 abonnés	Le remaniement du site Internet pourrait freiner la hausse de son utilisation en tant que canal de communication clé, alors même qu'une bonne communication de la part du BIE se révèle cruciale. Ce risque ne s'est pas concrétisé, comme le montre l'utilisation accrue du site Internet.
Renforcer l'utilisation des canaux numériques pertinents, tels que le site Internet, les forums, les réseaux sociaux, les blogs, les courriels et les images.	Tous les canaux numériques ont été renforcés, et le renforcement du site Internet se poursuit.			

Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication du BIE.	La stratégie est en cours de mise en œuvre, comme le montrent les améliorations apportées à chacun des modes de communication du BIE (objectif dépassé).	Objectifs atteints
Renforcer les canaux numériques pertinents, tels que le site Internet, les forums, les réseaux sociaux, les blogs, les courriels et les images.	Tous les canaux numériques ont été renforcés, et le renforcement du site Internet se poursuit (objectif atteint).	
Remanier le site Internet.	Le renforcement du site Internet se poursuit (objectif partiellement atteint).	
Fournir tous les trois mois des informations sur le Réseau mondial du curriculum.	Un bulletin d'information trimestriel sur le Réseau mondial du curriculum est en cours d'élaboration, et le contenu des quatre premiers numéros est en train d'être défini (objectif partiellement atteint).	

3. Poursuivre les efforts visant à encourager les membres du Conseil du BIE à fournir des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE de fournir des services				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
	La nécessité pour le Conseil de contribuer à la mobilisation de ressources a été mise en avant à la réunion du Conseil et un groupe de travail sur la mobilisation de ressources a été mis en place pour améliorer les résultats dans ce domaine.	Augmenter de 30 % le niveau actuel des contributions volontaires.	Aucun impact.	<p>Risque Les membres ne fournissent toujours pas des contributions au BIE.</p> <p>Atténuation Les membres du Conseil n'ont toujours pas fourni des contributions au BIE malgré les appels lancés par le Secrétariat du Bureau.</p>
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
Faire en sorte que tous les membres du Conseil signent un accord pluriannuel concernant le versement de contributions volontaires.	Aucune activité réalisée (objectif non atteint).	Objectifs non atteints		

4. Poursuivre les efforts visant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
	Plusieurs réunions ont été organisées en vue d'inciter les États membres à détacher du personnel.	Détachement d'au moins deux membres du personnel de haut niveau dans des domaines dans lesquels le BIE a déjà défini un cahier des charges.	Aucun membre du personnel de haut niveau n'a été détaché dans des domaines dans lesquels le BIE a déjà défini un cahier des charges.	
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		

Chaque membre du Conseil doit détacher au moins un membre du personnel de haut niveau.	Aucun membre du Conseil n'a détaché un membre du personnel de haut niveau. Deux chercheurs juniors ont été détachés au sein du Secrétariat du BIE par la Chine (objectif non atteint).	Objectifs non atteints
--	--	-------------------------------

5. Poursuivre les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
	Les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques ont été poursuivis.	Accroître le nombre de programmes financés par des partenaires et/ou mis en place en collaboration avec des partenaires.	Le nombre de partenariats formés avec des instituts universitaires (3), des fondations (1) et des États membres (1) a augmenté.	
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
<ul style="list-style-type: none"> - Chaque membre du personnel du BIE de niveau P3 doit amener un nouveau partenaire financier disposé à fournir 500 000 dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. - Chaque membre du personnel du BIE de niveau P4 et P5 doit amener deux nouveaux partenaires financiers disposés à fournir 500 000 dollars É.-U. ou un partenaire financier disposé à fournir 1 million de dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. - Chaque membre du personnel du BIE de niveau D doit amener deux nouveaux partenaires financiers disposés à fournir 1 million de dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. 	Un membre du personnel de niveau P5 a levé 343 000 dollars É.-U. La directrice a levé 1,4 million de dollars É.-U (objectif partiellement atteint).	Objectifs partiellement atteints		

6. Poursuivre les efforts visant à mettre en place des mécanismes de recrutement garantissant une utilisation efficace des ressources				
Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
	Les efforts visant à mettre en place des mécanismes de recrutement garantissant une utilisation efficace des ressources ont été poursuivis.			<p>Risque Le manque de fonds pourrait avoir une incidence sur la mise en place de mécanismes de recrutement innovants et garantissant une utilisation efficace des ressources.</p> <p>Atténuation Ce risque a été réduit car le Secrétariat du BIE est</p>

				parvenu à maintenir l'enveloppe globale des ressources au même niveau que 2017. Le détachement, par la Chine, de chercheurs juniors a également permis de réduire le risque.
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
	Bien qu'aucun objectif n'ait été défini, six spécialistes de haut niveau ont rejoint le personnel quasi-permanent, de même que deux chercheurs principaux (objectif dépassé).	Objectifs dépassés		

7. Garantir le suivi du registre des risques institutionnels

Objectifs et activités proposés	Activités réalisées et objectifs atteints	Impact attendu	Impact réel	Atténuation des risques
Objectifs proposés	Objectifs atteints	Résultats généraux		
	Bien qu'aucun objectif n'ait été défini, le registre des risques institutionnels a été considérablement amélioré ; il est présenté au Conseil tous les six mois. L'élaboration d'un rapport annuel sur les risques liés aux activités se poursuit (objectif dépassé).	Objectifs dépassés		

V. Budget

(Exprimés en Dollar des États Unis)

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATIONS					DÉPENSES					SOLDE	TAUX D'EXÉCUTION DE LA PÉRIODE	TAUX D'EXÉCUTION GLOBAL	
	Dotation approuvée par le conseil	Dotation approuvée par le conseil ajustée	Ressources non libérées ou rapportées ou transférées	Fonds additionnels	Ajustement des ULOs 2017	Budgets Révisés	Dépenses	Obligations non liquidées de la période	Obligations non liquidées période future	Total période de reporting				
I. ACTIVITES DU PROGRAMME														
I-1 Activités sous Résultats Escomptés I	721 496	802 230	(5 500)	498 480	106 470	1 401 680	600 997	7 873	180 334	608 870	612 476	43,4%	56,3%	
Diplôme "Conception et développement du curriculum"	23 000	23 022	-	127 033	18	150 073	39 843	1 566	102 517	41 409	6 147	27,6%	95,9%	
Innovation et Leadership en matière de Curriculum et d'Apprentissage	60 000	62 194	(5 500)	55 000	7 617	119 311	108 083	426	5 511	108 508	5 292	90,9%	95,6%	
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du Curriculum	118 496	222 172	-	62 640	(584)	284 228	250 192	-	10 566	250 192	23 470	88,0%	91,7%	
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	520 000	492 308	-	-	99 053	591 361	116 106	5 881	43 739	121 987	425 635	20,6%	28,0%	
Développer l'apprentissage des Sciences, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques pour les filles en Afrique et en Asie et Pacifique (Phase I)		2 534	-	-	365	2 900	2 628	-	-	2 628	272	90,6%	90,6%	
Compétences futures pour le 21 ^{ème} siècle: transformer l'enseignement et l'apprentissage		-	-	253 807	-	253 807	84 146	-	18 000	84 146	151 661	33,2%	40,2%	
I-2 Activités sous Résultats Escomptés II	557 000	610 178	-	32 311	57 921	700 410	309 375	4 626	214 370	298 652	172 040	42,6%	75,4%	
Recherche et Publications	15 000	20 035	-	32 311	2 322	54 668	19 333	530	4 496	19 864	30 309	36,3%	44,6%	
Gestion de connaissance	80 000	146 217	-	-	2 834	149 051	17 992	88	70 420	2 731	60 551	1,8%	59,4%	
Développement du site web & Communication	42 000	46 495	-	-	47 484	93 979	26 929	15	50 950	26 944	16 085	28,7%	82,9%	
Projet "Livres de texte"	130 000	160 031	-	-	5 280	165 312	135 833	-	-	135 832	29 479	82,2%	82,2%	
Projet "Archives historiques"	290 000	237 400	-	-	0	237 400	109 288	3 992	88 504	113 281	35 616	47,7%	85,0%	
ACTIVITES DU PROGRAMME (I)	1 278 496	1 412 409	(5 500)	530 791	164 391	2 102 090	910 371	12 499	394 703	922 870	784 517	43,9%	62,7%	
II. Organe Direction, Administration Générale et Développement Institutionnel														
II-1 Conseil et Bureau du Conseil du BIE	40 000	40 000	-	-	-	40 000	1 039	6 969	2 268	8 008	29 724	20,0%	25,7%	
II-2 Frais généraux de fonctionnement	400 000	400 186	-	11 504	8 089	419 779	273 011	34 793	76 262	307 804	35 713	73,3%	91,5%	
Maintenance du Bâtiment		154 747	-	-	-	154 747	128 655	-	20 450	128 655	5 641	83,1%	96,4%	
Frais de fonctionnement		245 439	-	11 504	8 089	265 032	144 355	34 793	55 812	179 149	30 072	67,6%	88,7%	
II-3 Bureau de la Direction	147 000	217 265	-	21 500	1 883	240 648	6 105	50 104	29 593	56 209	154 845	23,4%	35,7%	
ORGANE DIRECTION, ADM. GÉN ET DÉV INSTITUTIONNEL (II)	587 000	657 451	-	33 004	9 972	700 427	280 154	91 867	108 123	372 021	220 283	53,1%	68,6%	
COÛT DU PERSONNEL (III)	2 141 042	2 065 872	-	(11 504)	757	2 055 124	1 294 960	16 300	137 764	1 311 260	606 101	63,8%	70,5%	
TOTAL BUDGET ALLOUÉ 2018 (I + II + III)	4 006 538	4 135 731	(5 500)	552 291	175 120	4 857 642	2 485 486	120 666	640 590	2 606 151	1 610 900	53,7%	66,8%	

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

ODD 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/C.68/3
Genève, 25 novembre 2018
Original : anglais

**SOIXANTE-HUITIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 décembre 2018

PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2019

Table des matières

I. Cadre de programmation

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 6, 7 et 8], ainsi qu'aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7 de l'ODD 4, et à l'ODD 5

Renforcement de la capacité des États membres d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement grâce à des curricula, un enseignement, un apprentissage, des évaluations et un système global efficaces (fonction normative, fonction de laboratoire d'idées et fonction de renforcement des capacités).

III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [résultat escompté 10]

Renforcement des capacités de recherche, d'analyse prospective et d'anticipation des États membres en ce qui concerne le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et renforcement de la capacité d'assurer le suivi de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable sur la base de données probantes (fonction de centre d'information et d'échange et fonction de leadership intellectuel).

IV. Développement institutionnel et organisationnel (renforcement des capacités du BIE en vue d'atteindre les résultats escomptés 1 et 2)

(Fonction de renforcement des capacités)

V. Budget

I. Cadre de programmation

Introduction

Le présent document définit le programme d'activités et le budget du BIE pour l'année 2019, lesquels seront présentés à la 68^e session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Comme le veut la tradition, les activités proposées se fondent sur le mandat de l'UNESCO, ses fonctions essentielles, les documents C/4 et C/5, les axes d'action, les résultats escomptés, la Stratégie du secteur pour la période 2014-2021 et la Stratégie relative au statut de centre d'excellence du BIE.

En 2019, le BIE continuera de renforcer sa contribution à la réalisation des objectifs essentiels de l'objectif de développement durable (ODD) 4 et de l'agenda Éducation 2030, à savoir : 1) garantir une éducation et des résultats d'apprentissage de meilleure qualité et plus équitables ; 2) garantir l'équité de l'éducation ainsi que des possibilités, des processus et des résultats d'apprentissage ; et 3) faire en sorte que l'éducation et l'apprentissage soient adaptés au développement. Pour ce faire, le BIE s'appuiera sur la vaste base d'instruments normatifs et opérationnels élaborés en 2017 et en 2018. Il contribuera également à la réalisation et au suivi des cibles de l'ODD 4, en étroite collaboration avec l'unité responsable du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et d'autres structures de l'UNESCO.

Grâce à l'engagement et au soutien solide du Conseil, le BIE maintiendra et renforcera sa contribution à la production des biens publics mondiaux exigeant un financement direct dans le cadre du rôle normatif joué par l'UNESCO dans le monde. Il poursuivra également sa contribution essentielle et constante au Rapport mondial de suivi sur l'éducation et à la production, par l'ISU, des biens publics mondiaux nécessaires au suivi de la réalisation des cibles de l'ODD 4.

Les activités proposées sont axées sur les domaines programmatiques à moyen terme (2014-2021). Elles tiennent compte des difficultés liées à la mobilisation de ressources, dans laquelle le personnel investit beaucoup de temps et d'efforts. Ces difficultés font partie intégrante du contexte actuel du BIE. Elles compromettent fortement la capacité du BIE de contribuer à la réalisation des objectifs essentiels de l'ODD 4 : la contribution du BIE serait en effet nettement supérieure s'il jouissait d'une situation financière saine.

Innovation et leadership dans le domaine du curriculum, de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (fonction normative) : ce domaine programmatique promeut la mise en œuvre du nouveau paradigme curriculaire et le repositionnement consécutif du curriculum afin de faire en sorte qu'il soit pertinent au regard du développement futur, de la 4^e révolution industrielle et des autres transformations à venir, ainsi qu'au regard de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Il met l'accent sur la fourniture d'orientations opérationnelles concernant les sept autres dimensions abordées par le BIE dans le cadre du repositionnement du curriculum.

Principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de laboratoire d'idées) : ce domaine programmatique a pour objectif de mettre au point des prototypes, de définir des directives et des cadres, de mener des études et d'élaborer des stratégies innovantes dans les domaines dans lesquels la demande est élevée et dans lesquels les États membres ont peu d'expérience et/ou dans lesquels ils n'obtiennent pas les résultats escomptés.

Renforcement systémique de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et de leur adéquation au développement (fonction de renforcement des capacités) : ce domaine programmatique met l'accent sur le renforcement des capacités des États membres, en vue de renforcer l'efficacité de leur système éducatif respectif et de favoriser ainsi la mise en œuvre effective des curricula.

Production et gestion des connaissances en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (fonction de centre d'information et d'échange) : ce domaine programmatique vise à améliorer sur le fond et la forme l'accès aux données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum ainsi que l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences qui découlent de l'ODD 4, de l'agenda Éducation 2030, du XXI^e siècle et de la 4^e révolution industrielle. Concrètement, le BIE s'attache à renforcer sa fonction de transmission des connaissances en vue de combler l'écart entre les connaissances produites et leur utilisation, en mettant l'accent sur : 1) le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement ; et 2) les sciences de l'apprentissage et leur application dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Le BIE s'attache également à améliorer la transmission matérielle et virtuelle des résultats des recherches innovantes aux praticiens concernés.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (fonction de leadership intellectuel) : ce domaine programmatique vise à soutenir le leadership intellectuel du BIE et le dialogue mené au niveau mondial dans ses domaines de compétence, comme par exemple au sujet des implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour les processus de conception et de développement du curriculum et leurs résultats. L'encadrement de ce dialogue permet également au BIE de renforcer son statut de centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, de même que sa contribution indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités) : ce domaine programmatique a pour objectif de renforcer les capacités du BIE afin qu'il soit à même d'accomplir sa mission.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [résultats escomptés 1, 6, 7 et 8], ainsi qu'aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7 de l'ODD 4, et à l'ODD 5

Renforcement de la capacité des États membres d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité et adaptés au développement grâce à des curricula, un enseignement, un apprentissage, des évaluations et un système global efficaces (fonction normative, fonction de laboratoire d'idées et fonction de renforcement des capacités).

En 2019, le BIE continuera de mettre l'accent sur sa fonction normative et sa fonction de leadership intellectuel. Ces fonctions jouent un rôle stratégique dans le renforcement de la visibilité du BIE et de son statut de centre d'excellence, et, en conséquence, de la réalisation de l'axe d'action 1 et des ODD 4 et 5. Dans le cadre de ses fonctions normative, de laboratoire d'idées et de renforcement des capacités des États membres, le BIE continuera d'encadrer le dialogue mondial sur l'élaboration d'un curriculum fondé sur les compétences et adapté au développement futur et à la 4^e révolution industrielle pour la prochaine génération et les apprenants du milieu du siècle. Pour ce faire, il se fondera sur les principes normatifs définis par ses soins et validés par diverses instances dans chacune des régions de l'ONU et par les chefs de file de ce domaine dans le monde.

Le BIE s'emploiera ainsi : à poursuivre l'élaboration de documents normatifs ; à élaborer des curricula innovants dans des domaines émergents tels que les neurosciences de l'apprentissage et les technologies futures ; à fournir (à condition qu'elle soit entièrement remboursée) une assistance technique personnalisée aux États membres qui s'efforcent de passer à un curriculum fondé sur les compétences ; et à élaborer des guides opérationnels permettant d'aligner les curricula nationaux sur les tendances actuelles et futures. Le BIE aidera les États membres à analyser leur système éducatif et leurs services liés à la protection et à l'éducation de la petite enfance, qui constituent le fondement de leur développement et de leur prospérité.

Activités proposées (fonction normative)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
1. Renforcer la fonction normative et la fonction de leadership intellectuel du BIE en tant que centre d'excellence dans le domaine du curriculum, de l'apprentissage et des questions connexes (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1, 6, 8 et 10 de l'axe d'action 1)			
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le document normatif sur les curricula qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie. • Finaliser les travaux sur les compétences liées à des domaines spécifiques, en commençant par les STEM. • Mettre en place et lancer officiellement l'Observatoire mondial des curricula et son comité de travail technique. • Mettre à jour le Glossaire des termes relatifs au curriculum du BIE. • Poursuivre la publication des <i>Réflexions en cours</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le document, organiser des consultations y relatives et le diffuser. • Définir les compétences liées à trois branches des STEM dans l'enseignement primaire et secondaire. • Faire en sorte que l'Observatoire mondial des curricula et son comité de travail technique soient pleinement opérationnels. • Mettre à jour le Glossaire et le traduire en arabe. • Publier huit numéros de la série <i>Réflexions en cours</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances pratiques des pays partenaires concernant l'élaboration de curricula qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie. • Définir les compétences spécifiques qui orienteront le processus de contrôle de la qualité et la définition des rubriques d'évaluation. • Renforcer la capacité d'anticipation dans le domaine du curriculum. • Harmoniser l'utilisation des termes techniques relatifs au curriculum dans les pays arabes et parmi les partenaires actifs dans ce domaine. • Maintenir le leadership intellectuel du BIE. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de fonds reste un risque important. • Les importants efforts de mobilisation de ressources risquent de continuer d'accaparer l'attention stratégique de la directrice.
2. Proposer des formations sur le curriculum et l'apprentissage par le biais de programmes mondiaux de maîtrise et de cours personnalisés (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1 et 6 de l'axe d'action 1)			
<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser et lancer le programme mondial de maîtrise du BIE (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). • Mettre en place un comité en charge du contrôle de la qualité pour les cours qui ont été confiés aux universités partenaires (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). • Négocier les modalités du processus de contrôle de la qualité avec les universités partenaires. • Soutenir la mise en place de cours personnalisés entièrement financés par les États membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • La première édition du programme doit pouvoir être lancée en janvier 2020. • Le comité doit pouvoir commencer ses travaux en 2020. • Signer un accord avec au moins deux universités partenaires. • Élaborer et mettre en place des cours sur demande uniquement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de renforcer le leadership technique dans le domaine du curriculum parmi les États membres. • Continuer de renforcer la pertinence des programmes de formation du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres peuvent attendre du BIE qu'il propose des bourses d'études à leurs étudiants, ce qui pourrait compromettre le succès des formations proposées puisque le que le BIE n'a pas prévu de le faire. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : le BIE doit s'assurer que la qualité et la réputation des formations proposées sont des arguments suffisants. • Les universités partenaires peuvent être réticentes à se prêter à un contrôle de la qualité rigoureux. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : le BIE

			doit insister sur le fait qu'il se retirera du programme si aucun accord n'est obtenu concernant le contrôle de la qualité.
3. Poursuivre l'apport d'une assistance technique (à condition qu'elle soit entièrement remboursée) sur demande (conformément aux points 1, 6, 7 et 8 de l'axe d'action 1)			
<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique sur demande mais uniquement si cette assistance est entièrement remboursée. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique selon les conditions fixées. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités techniques des États membres par le biais du transfert de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> Le fait d'insister sur la nécessité de rembourser l'intégralité des coûts de l'assistance technique pourrait continuer de réduire l'implantation géographique du BIE. <ul style="list-style-type: none"> Atténuation du risque : accroître la visibilité des programmes de formation par le biais de différents canaux de communication.
4. Continuer de fournir une assistance technique aux pays qui contribuent à renforcer la fonction de laboratoire d'idées du BIE en mettant en œuvre ses documents normatifs			
<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique aux pays qui se sont portés volontaires pour mettre à l'essai et consolider les travaux normatifs du BIE sur les compétences mondiales futures. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'apport d'une assistance technique dans un pays et commencer à en fournir une dans un second pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre opérationnels les travaux normatifs du BIE. 	
<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique aux institutions qui se sont portées volontaires pour mettre à l'essai et consolider les travaux normatifs du BIE sur les compétences mondiales futures. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'apport d'une assistance technique à une institution. 		
5. Renforcer les réseaux professionnels			
<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir l'Observatoire mondial des curricula aux instituts universitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Publier tous les trois mois un bulletin d'information sur l'Observatoire mondial des curricula. Créer une base de données qui recense les réformes curriculaires innovantes, en collaboration avec l'Observatoire mondial des curricula. 	<ul style="list-style-type: none"> Doubler le nombre de membres de l'Observatoire mondial des curricula. Renforcer la communication avec l'Observatoire mondial des curricula ainsi que la contribution de ses membres au bulletin d'information et la présentation, par ces derniers, de propositions de réformes curriculaires prometteuses 	

Activités proposées (fonction laboratoire d'idées)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
1. Renforcer les connaissances scientifiques des enseignants afin qu'ils soient mieux à même de faciliter l'apprentissage des élèves (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1, 6 et 8 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)			
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un curriculum à quatre niveaux afin de fournir aux praticiens les connaissances nécessaires sur les neurosciences de l'apprentissage. • Faciliter l'adaptation du curriculum au contexte culturel de deux pays partenaires. • Désigner les chercheurs principaux du BIE actifs dans le domaine des neurosciences de l'apprentissage qui mettront le curriculum à l'essai et formeront les formateurs d'enseignants dans les pays partenaires. • Mettre à l'essai le premier niveau du curriculum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les quatre niveaux du modèle de curriculum, en définissant le programme d'études pour chaque cours. • Adapter le premier niveau du curriculum au contexte culturel de deux pays. • Désigner le personnel du BIE qui dispensera la formation, et définir les normes relatives à la mise en œuvre de la formation au sein des institutions partenaires. • Mettre à l'essai le premier niveau de formation dans des institutions données de deux pays partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une formation pédagogique initiale en tant que bien public mondial pouvant être adapté et utilisé par les États membres. • Renforcer les connaissances techniques d'un échantillon d'enseignants sur les neurosciences de l'apprentissage. • Renforcer la capacité d'institutions données des États membres d'intégrer et de mettre en œuvre cette formation, par le biais du transfert de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres pourraient hésiter à adapter la formation à leur contexte en raison du nombre de cours qui s'ajouteraient alors à leur curriculum. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : organiser un sondage sur la formation. • Les États membres pourraient hésiter à adapter leur curriculum en raison de la controverse autour des neurosciences de l'apprentissage. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : poursuivre les efforts relatifs au renforcement et à la confirmation du rôle des neurosciences de l'apprentissage dans le curriculum actuel et futur des enseignants.
2. Renforcer la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des curricula qui tiennent compte des principaux enjeux actuels (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, ainsi qu'aux points 1, 6 et 8 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)			
<ul style="list-style-type: none"> • Définir les modules types d'un curriculum relatif à l'enseignement des technologies aux niveaux primaire et secondaire, de façon à ce que les États membres puissent les adapter et les intégrer dans leur curriculum relatif aux STEM. • Améliorer la qualité et les aspects techniques des curricula nationaux relatifs aux STEM afin de les aligner sur les compétences futures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modules types d'un curriculum relatif à l'enseignement des technologies aux niveaux primaire et secondaire doivent être prêts à être adaptés. • Les modules adaptés doivent être prêts à être mis à l'essai. • Évaluer le curriculum relatif aux STEM d'un pays partenaire et formuler des propositions d'amélioration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité de deux pays partenaires d'intégrer l'enseignement des technologies dans leur curriculum relatif aux STEM. • Mettre à disposition des États membres deux curricula nationaux relatifs aux STEM qui sont fondés sur les bonnes pratiques et dont l'impact a été démontré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modules relatifs à l'enseignement des technologies pourraient se révéler obsolètes avant même qu'ils n'aient été mis en pratique. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : articuler les modules autour de projets durables fondés sur des technologies avancées plutôt qu'autour des technologies elles-mêmes.

3. Renforcer la capacité des enseignants de mettre en œuvre des curricula fondés sur les compétences (conformément aux points 1, 3, 6, 7 et 8 de l'axe d'action 1)

<ul style="list-style-type: none"> Fournir une assistance technique dans le cadre de l'adoption de systèmes et de sous-systèmes d'enseignement, en utilisant un cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale mis à jour sur la base du document normatif 3 du BIE, qui promeut la transformation de l'enseignement et de l'apprentissage en vue de soutenir la mise en œuvre de curricula fondés sur les compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> Transformer les sous-systèmes d'enseignement d'un État membre afin de favoriser la mise en œuvre effective de curricula fondés sur les compétences. Définir la méthodologie relative à l'application du cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale à des sous-thèmes donnés (par opposition à une application au système dans son ensemble). Un pays doit avoir analysé son système au moyen du cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale en prévision de la transition vers un curriculum fondé sur les compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité des États membres de transformer l'enseignement et l'apprentissage en vue de mettre en place des curricula fondés sur les compétences et d'améliorer ainsi les bonnes pratiques. Renforcer les compétences des spécialistes d'un État membre par le biais du transfert de compétences. Donner aux États membres la possibilité d'utiliser la version mise à jour du cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale, afin de favoriser l'engagement de systèmes entiers dans le développement du curriculum de l'avenir. Renforcer la possibilité pour le BIE de participer aux analyses des systèmes réalisées par la communauté éducative mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> Les réformes systémiques sont difficiles à entreprendre et leurs résultats sont difficiles à évaluer. Les partenaires pourraient reculer devant la charge induite par le cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale avant, pendant ou après la phase d'examen ou de planification. <ul style="list-style-type: none"> Ce risque peut être atténué grâce à une communication efficace sur la charge induite par le cadre et sur sa haute valeur ajoutée, ainsi qu'à la simplification du processus sans pour autant le dépouiller. Les méthodologies proposées pourraient se révéler insuffisantes. Les solutions logicielles pourraient se révéler inadaptées à l'analyse des systèmes. <ul style="list-style-type: none"> Ce risque peut être atténué grâce à l'adoption d'une approche graduelle prévoyant la mise à l'essai des méthodologies et des solutions logicielles.
<ul style="list-style-type: none"> Mener des discussions et élaborer la version 2.0 du cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale sur la base des documents normatifs élaborés par le BIE depuis la première version, des expériences relatives à l'utilisation de celle-ci, des outils connexes actuellement disponibles et des fonctionnalités qui sont exigées à l'heure actuelle dans le cadre de l'élaboration des politiques ou qui le seront à l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> Trois pays doivent avoir effectué une enquête de suivi concernant le cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale dans le cadre de l'élaboration de la version 2.0 de celui-ci. Élaborer une version électronique du cadre d'analyse de la qualité de l'éducation générale 2.0. Définir un système de codification pour le système de documentation. 		

4. Renforcer la capacité des États membres de mettre en place des systèmes holistiques de protection et d'éducation de la petite enfance (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4 et aux points 1, 3 et 8 de l'axe d'action 1)

<ul style="list-style-type: none"> Planifier, négocier, élaborer et mettre à l'essai un indice relatif au développement holistique de la petite enfance fondé sur les indicateurs y relatifs actuels, en vue d'évaluer l'adéquation des systèmes de protection et d'éducation de la petite enfance aux niveaux individuel et systémique. 	<ul style="list-style-type: none"> Définir un indice relatif au développement holistique de la petite enfance qui soit décomposable, le mettre à l'essai, puis le soumettre pour consultation et validation. 	<ul style="list-style-type: none"> Mener une discussion avancée sur la définition de l'indice relatif au développement holistique de la petite enfance et sur la collecte des données nécessaires. Définir un indice uniforme afin de fournir aux individus et aux groupes un indicateur commun concernant la protection et l'éducation de la petite enfance. La littérature et les discussions mondiales 	<ul style="list-style-type: none"> La qualité et la quantité des données disponibles et des méthodes de collecte de données risquent de compromettre la définition d'un indice unique. <ul style="list-style-type: none"> Atténuation du risque : mettre à l'essai les valeurs de l'indice lors de la phase d'élaboration, puis adopter une approche graduelle de l'utilisation de
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer la version suivante du prototype de système de protection et d'éducation de 	<ul style="list-style-type: none"> Trois pays doivent adapter et mettre en œuvre le prototype de système de 		

<p>la petite enfance, et orienter les discussions du secteur sur les fiches techniques autonomes.</p>	<p>protection et d'éducation de la petite enfance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une consultation formelle en ligne ou en présentiel. 	<p>relatives à la protection et à l'éducation de la petite enfance contribuent à promouvoir l'approche axée sur le <i>développement</i> des systèmes (qui remplace l'approche axée sur la <i>sensibilisation</i>) promue dans le prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance.</p>	<p>l'indice lors de la phase de mise à l'essai ; mettre l'accent sur les éléments les plus efficaces pour obtenir les données nécessaires au calcul de l'indice ; et définir des variables viables.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de saisie électronique afin de permettre une mise à jour rapide au fil de l'apparition de nouvelles ressources, de nouveaux éléments, de nouveaux outils et de nouvelles propositions communautaires concernant le prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de saisie électronique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier l'élaboration de politiques relatives à la protection et à l'éducation de la petite enfance dans le cadre de l'adoption, par certains États membres, de l'approche axée sur le développement et sur la défragmentation des systèmes promue dans le prototype de système de protection et d'éducation de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche axée sur le développement des systèmes de protection et d'éducation de la petite enfance favorise la création de synergies et la mise en place d'activités plus adaptées mais elle risque de compromettre la flexibilité et l'autonomie des acteurs de ce domaine, une crainte qui pourrait nuire à son succès. <ul style="list-style-type: none"> ○ Atténuation du risque : rassembler les exemples de cas dans lesquels cette approche s'est révélée fructueuse par le biais du forum communautaire consacré à la protection et à l'éducation de la petite enfance.

III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [résultat escompté 10]

Renforcement des capacités de recherche, d'analyse prospective et d'anticipation des États membres en ce qui concerne le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et renforcement de la capacité d'assurer le suivi de la réalisation des cibles des objectifs de développement durable sur la base de données probantes (fonction de centre d'information et d'échange et fonction de leadership intellectuel).

Au cours des trois dernières années, la fonction de transmission des connaissances du BIE a pris de l'importance et a permis de renforcer sa fonction de centre d'information et d'échange. La prochaine étape consiste à dresser le bilan des progrès accomplis et à consolider le statut du BIE en tant que centre d'information et d'échange dans deux domaines interconnectés qui contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage et les neurosciences de l'apprentissage ; et les compétences futures et la pertinence du curriculum au regard du développement. Une plateforme unique, efficace et créative sera mise en place et constamment mise à jour afin d'inclure les résultats des dernières recherches et de les mettre à disposition d'une vaste base de praticiens et de responsables de l'élaboration des politiques. L'application de normes de qualité élevées et l'accroissement de la base de connaissances seront rendus possibles grâce à la conclusion de nouveaux partenariats avec des instituts de recherche prestigieux et au renforcement des partenariats existants. Le BIE continuera de produire des publications de qualité, telles que la revue *Perspectives*, qui est révisée par des pairs, et la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation. Un nouvel élan sera donné à la fonction de diffusion des connaissances du BIE par le biais du lancement (et des activités de communication connexes) de la version numérisée de la collection de manuels historiques et des archives du BIE.

Activités proposées (fonction de centre d'information et d'échange et fonction de leadership intellectuel)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
1. Renforcer et orienter la fonction de transmetteur des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4, au point 1 de l'axe d'action 1 et au point 10 de l'axe d'action 2)			
<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les progrès accomplis à ce jour et renforcer la fonction de centre d'information et d'échange du BIE dans le domaine des sciences de l'apprentissage et de la pertinence du curriculum au regard du développement (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Le centre d'information et d'échange du BIE dans le domaine des neurosciences de l'apprentissage, dont la bibliothèque numérique et la plateforme de partage des connaissances, a été développé et est opérationnel. <ul style="list-style-type: none"> Au moins dix ressources ont été déposées sur la plateforme du BIE. 		
<ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec des instituts de recherche de premier plan, continuer de mettre l'accent sur les neurosciences de l'apprentissage en tant que premier thème de l'initiative de transmission des connaissances (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétiser les partenariats actuels en mettant en œuvre les accords institutionnels de façon à définir des plans d'action et à obtenir des résultats. <ul style="list-style-type: none"> Recevoir au moins cinq résultats de la part des partenaires actuels. Identifier et former de nouveaux partenariats. <ul style="list-style-type: none"> Signer au moins deux nouveaux accords institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et renforcer le leadership intellectuel du BIE en renforçant sa capacité de produire des connaissances pertinentes, de les gérer et de les diffuser et en garantissant la qualité de ses produits. 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à sélectionner et à recruter du personnel spécialisé capable d'assurer le maintien du centre d'information et d'échange.
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la publication de la revue <i>Perspectives</i> sur des sujets pertinents au regard du mandat du BIE, en anglais, en arabe et en mandarin. 	<ul style="list-style-type: none"> Publier quatre numéros de la revue <i>Perspectives</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à une vaste base de connaissances dans les deux domaines prioritaires, afin de permettre aux parties prenantes de l'éducation de rester à la pointe des avancées technologiques et scientifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines et financières insuffisantes pour soutenir les activités de transmission des connaissances.
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la publication de la série d'ouvrages du BIE sur des sujets liés au curriculum, à l'apprentissage et à l'évaluation (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Publier un ouvrage dans le cadre de la série du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation. 		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la publication de la série <i>Pratiques éducatives</i> (en collaboration avec l'Académie internationale de l'éducation) sur des sujets pertinents au regard du mandat et de la mission du BIE (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Publier un livret au format numérique et au format papier dans le cadre de la série <i>Pratiques éducatives</i>. 		
2. Renforcer la fonction de diffuseur des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et au point 10 de l'axe d'action 1)			

Activités proposées (fonction de centre d'information et d'échange et fonction de leadership intellectuel)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la publication d'alertes toutes les deux semaines tout en abordant de nouveaux thèmes et en améliorant la diffusion auprès des abonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publier au moins vingt alertes (au rythme d'une toutes les deux semaines) et cinq condensés, en mettant l'accent sur les principaux domaines de compétence du BIE, c'est-à-dire le curriculum, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la numérisation et le contrôle de la qualité de la collection de manuels historiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la phase I du projet de numérisation du BIE. • Lancer l'interface publique du logiciel TIND. • Finaliser l'inventaire de la collection de manuels historiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le statut du BIE en tant que diffuseur des connaissances ainsi que son autorité dans le domaine du curriculum et des questions connexes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consultants actifs dans le domaine de la diffusion des connaissances ne disposent que de contrats à court terme, ce qui menace la viabilité de l'obtention de résultats positifs. • Le lancement de la phase II du projet de numérisation exigera de conclure de nouveaux partenariats avec les donateurs.
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la portée de la fonction de centre d'information et d'échange et de la fonction de diffusion des connaissances du BIE, et plus particulièrement la visibilité des collections spéciales du BIE et l'accès du public à ces dernières (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer des expositions, des articles, des présentations, des événements spéciaux, etc., en vue de promouvoir et de diffuser les collections du BIE et d'encourager le lancement de recherches de qualité sur des sujets connexes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser au moins un événement. • Renforcer les fonctions principales du Centre de documentation, telles que la fourniture de services de recherche et de référence, le catalogage et le stockage des nouvelles acquisitions, la gestion des publications électroniques et d'IBEDOCS, la coordination des informations diffusées, et la préservation des documents issus des collections. 		<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à obtenir les fonds nécessaires pour couvrir la souscription annuelle conclue auprès de TIND. • Difficulté à trouver et à recruter des personnes qui parlent les différentes langues nécessaires pour terminer l'inventaire de la collection de manuels historiques, un processus qui pourrait se révéler plus long que prévu.
<ul style="list-style-type: none"> • Superviser la révision, la traduction et la publication du Glossaire des termes relatifs au curriculum du BIE et en contrôler la qualité (en fonction de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer considérablement le caractère actuel et la qualité du Glossaire. 		<ul style="list-style-type: none"> • Un processus de consultation réunissant des spécialistes du curriculum et d'autres parties prenantes de l'éducation doit être

Activités proposées (fonction de centre d'information et d'échange et fonction de leadership intellectuel)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
disponibilité des fonds nécessaires).			mis en place dans le cadre de la révision du Glossaire.
3. Renforcer la capacité de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et au point 10 de l'axe d'action 2)			
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place de portails permettant de conserver et de communiquer les connaissances produites et/ou diffusées par le BIE (en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires). • Poursuivre le cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE, c'est-à-dire les conférences et les ateliers organisés au siège du BIE sur des thèmes pertinents et ouverts à la Genève internationale (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en service une nouvelle plateforme informatique comportant un portail vers les centres d'information et d'échange du BIE. • Organiser au moins deux événements dans le cadre du cycle de conférences <i>Learning Series</i> du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'efficacité de la gestion des connaissances du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Du personnel spécialisé (tel qu'un responsable informatique chargé de gérer, de maintenir et de mettre à jour les centres d'information et d'échange et les bibliothèques numériques du BIE ; et un spécialiste de la communication chargé de la production et de la gestion des nouvelles) doit être recruté. • Le BIE est confronté à une grave pénurie de ressources humaines, laquelle pourrait compromettre la qualité et la mise en service en temps voulu de sa nouvelle plateforme informatique.

IV. Développement institutionnel et organisationnel (renforcement des capacités du BIE en vue d'atteindre les résultats escomptés 1 et 2)

(Fonction de renforcement des capacités)

Le renforcement de la capacité du BIE de fournir des services est indispensable pour que ce dernier puisse contribuer à renforcer les capacités des États membres et d'autres parties prenantes. En 2019, le BIE continuera de renforcer sa capacité de fournir des services par le biais d'une stratégie multidimensionnelle axée sur le maintien et le renforcement de sa réputation de pertinence et d'excellence. Les différentes dimensions de la stratégie comprendront la collaboration avec des individus et des organisations de renommée mondiale, la fourniture de produits et de services élaborés, le recrutement, la marque, la communication avec les publics externes, l'utilisation stratégique du pouvoir de mobilisation du BIE, ainsi que le maintien et le renforcement de sa présence au sein des instances mondiales qui jouent un rôle dans la réalisation de l'ODD 4.

Activités proposées (fonction de renforcement des capacités)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
1. Améliorer l'image extérieure et la marque du BIE			
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la publication annuelle du magazine <i>IBE In Focus</i> tout en donnant davantage la parole aux clients et aux partenaires et en le mettant à disposition dans des endroits stratégiques (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Publier le magazine <i>IBE In Focus</i> au format papier et au format électronique, et le mettre à disposition dans des endroits stratégiques. 		
<ul style="list-style-type: none"> Accroître la visibilité et le leadership intellectuel du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Prononcer une allocution liminaire dans le cadre de quatre événements mondiaux majeurs. Jouer un rôle important dans le cadre de deux conférences internationales offrant une visibilité importante au BIE (p.ex. commissions présidentielles, séances clés, etc.). Signer un accord de collaboration avec deux instituts universitaires prestigieux. 		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la consolidation de la nouvelle marque et de la communication du BIE à travers les différents canaux à sa disposition. 	<ul style="list-style-type: none"> Remanier les banques de ressources et les brochures. 		
<ul style="list-style-type: none"> Étendre et authentifier les travaux du BIE grâce à la collaboration avec des tiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Former deux collaborations avec des tiers. 		
2. Renforcer la communication externe du BIE			
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à renforcer la visibilité du BIE en tant que centre d'excellence et à faire connaître ses activités, ses réalisations, ses progrès et ses résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre avancée de la stratégie de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître le prestige du Réseau mondial du curriculum. Accroître le nombre de visites et l'utilisation des différents canaux de communication du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Le remaniement du site Internet pourrait freiner la hausse de son utilisation en tant que canal de communication clé, alors même qu'une bonne communication de la part du BIE se révèle cruciale. <ul style="list-style-type: none"> Atténuation du risque : s'assurer que les utilisateurs peuvent accéder aux ressources dont ils ont besoin par le biais des autres canaux de communication
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'utilisation des canaux numériques pertinents, tels que le site Internet, les forums, les réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le remaniement du site Internet. Accroître le nombre de publications sur les réseaux sociaux par le personnel du 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le nombre de références au BIE dans la littérature éducative mondiale. 	

Activités proposées (fonction de renforcement des capacités)	Objectifs proposés	Impact attendu	Risques et atténuation
sociaux, les blogs, les courriels et les images.	BIE.		pendant toute la durée du processus de remaniement du site Internet.
3. Poursuivre les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE			
<ul style="list-style-type: none"> Aligner la mobilisation de ressources sur les objectifs stratégiques, tels que la conclusion de partenariats avec des institutions civiles, des organismes régionaux, des États membres (sous la forme de contributions volontaires), des organismes issus du secteur privé et des fondations. 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque membre du personnel du BIE de niveau P3 doit amener un nouveau partenaire financier disposé à fournir 500 000 dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. Chaque membre du personnel du BIE de niveau P4 ou P5 doit amener deux nouveaux partenaires financiers disposés à fournir 500 000 dollars É.-U. ou un partenaire financier disposé à fournir 1 million de dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. Chaque membre du personnel du BIE de niveau D doit amener deux nouveaux partenaires financiers disposés à fournir 1 million de dollars É.-U. par an pendant au moins deux ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le nombre de programmes adaptés au mandat et à la mission du BIE et financés par des partenaires et/ou mis en place en collaboration avec des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La mobilisation de ressources risque de compromettre le programme d'activités du BIE et son statut de centre d'excellence car elle impose une pression constante à la directrice et aux membres du personnel, qui pourraient tous mettre en œuvre plus efficacement les activités si le contexte financier était plus sain. <ul style="list-style-type: none"> Atténuation du risque : mise en œuvre effective des piliers de la Stratégie de mobilisation de ressources du BIE.

V. Budget

PROJET DE CADRE BUDGETAIRE POUR 2 0 1 9

Compte Spécial BIE (Dollar US)

	Report budget 2018	SOURCES DE FINANCEMENT						RESERVES BIE 2018	Budget disponible
		Allocation financière UNESCO	IBRO	ECOLINT	Green Leaves Educ Foundation	SEYCHELLES			
I. Activités de programme									
I-1 Activités sous Résultats escomptés I	555 000			522 222	137 615		100 000	1 314 837	
PRINCIPAUX ENJEUX ACTUELS	555 000			522 222	137 615			1 214 837	
Renforcement des curricula de la petite enfance pour une éducation équitable et de qualité	410 000							410 000	
Mise en œuvre des compétences futures (ECOLINT)	145 000			522 222				667 222	
Renforcement des curricula de la formation pédagogique initiale et continue et de leur mise en oeuvre (Laos)					137 615			137 615	
INNOVATION ET LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DU CURRICULUM							100 000	100 000	
Réformes novatrices des curricula nationaux (Assistance technique financée par les EM bénéficiaires)							50 000	50 000	
Cours de formation pour le renforcement du leadership technique dans le domaine du curriculum							50 000	50 000	
I-2 Activités sous Résultats escomptés II	40 000		60 000				120 000	220 000	
GESTION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES									
Recherches et Publications							60 000	60 000	
Diffusion des connaissances			60 000					60 000	
Developpement du site web du BIE et Communication							60 000	60 000	
Projet des manuels scolaires	20 000							20 000	
projet Archives historiques du BIE	20 000							20 000	
Total Activités programme (I)	595 000	0	60 000	522 222	137 615	0	220 000	1 534 837	
II. Organe Direction, Administration Générale et Développement Institutionnel									
Conseil et Bureau du Conseil du BIE							20 000	20 000	
Frais généraux de fonctionnement		308 352					31 648	340 000	
*Maintenance du bâtiment		95 000					0	95 000	
*Frais de fonctionnement		213 352					31 648	245 000	
Bureau de la Direction							150 000	150 000	
ORGANE DIRECTION, ADM. GÉN ET DÉV INSTITUTIONNEL (II)	0	308 352	0	0	0	0	201 648	510 000	
TOTAL (I) + (II)	595 000	308 352	60 000	522 222	137 615	0	421 648	2 044 837	
								0	
III. COUT DU PERSONNEL (III)	0	1 715 698	0	0	0	88 496	151 504	1 955 698	
Coût du personnel		1 715 698	0	0		88 496	151 504	1 955 698	
RESOURCES ESTIMEES 2019	595 000	2 024 050	60 000	564 000	150 000	100 000	573 152	4 066 202	
BUDGET ALLOUE 2019 (I+II+III)	595 000	2 024 050	60 000	522 222	137 615	88 496	573 152	4 000 535	
RESERVES ESTIMEES fin 2019	0	0	0	41 778	12 385	11 504	0	65 667	